

SAINT-LAGER-BRESSAC

 Bulletin municipal

Dossier :
Balades et randonnées

2019



Sommaire

Edito	page 3
Infos pratiques	pages 4-5
Élections	page 6
Épisode neigeux	page 7
Budget 2019	pages 8-9
État civil	pages 10-11
Voirie	page 12
Stade	page 13
Maison médicale	page 14
PLU	page 15
Adressage	page 16
Tri et recyclage	page 17
Environnement	pages 18-19
Lettre à Elise	page 20

École	pages 21-23
CCAS	page 24
Risques routiers	page 25
Piscine et rivière	page 26
Services et animation	page 27
Les Préalables	page 28
Associations	pages 29-35
Portrait de citoyenne	page 36
La Cigogne	page 37
Visite d'entreprise	pages 38-39
De l'Andalousie à l'Ardèche	page 40
Commémoration	page 41
Balades et randonnées	pages 42-46



SAS **La Crousandine**

Rue de Brune
Saint Lager Bressac
07210 CHOMERAC

Tél. 04 75 65 13 47
la-crousandine@orange.fr



Emilie Chaussignand
Architecte d'intérieur

Prenez contact pour l'étude de projet
contact@studiojulle.com
06 17 67 01 79

 EMILIE_CHAUSSIGNAND



La date du 11 novembre 2019 restera gravée dans la mémoire collective. Un tremblement de terre de magnitude 5.4 a très lourdement touché notre communauté de communes et particulièrement la ville du Teil. Plus de sept cents familles ont dû quitter leur maison ou appartement, certains ont tout perdu, le choc psychologique est terrible, plusieurs années seront nécessaires pour retrouver une situation de vie normale. Le séisme a

impacté Saint Lager-Bressac, plus de trente personnes ont déclaré des dommages. J'attends l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et je serai très attentif aux prises de position de Madame le Préfet et à l'organisation d'une vraie solidarité au plan national. Je veux apporter mon entier soutien à toutes les personnes touchées par ce sinistre. Imaginons l'épicentre du séisme quinze kilomètres plus au nord avec une intensité plus forte, chacun peut réfléchir et aussi penser aux propos de Haroun Tazieff : Pourquoi construire une centrale nucléaire sur une faille géologique ?

Sur un tout autre registre, l'épisode neigeux du 14 novembre a provoqué de gros dégâts (branches cassées, arbres déracinés, réseaux télécom et Enedis en difficulté), vous étiez très nombreux à travailler sur les routes communales pour leur réouverture à la circulation. L'engagement volontaire et solidaire est très présent à St Lager-Bressac, faisons tout pour continuer dans cet esprit.

Dans la suite logique du travail cohérent et déterminé réalisé par le Conseil Municipal depuis le début du mandat, le projet de réhabilitation du bâtiment « Le bon accueil » à Brune est achevé. Les trois logements sont occupés par des familles, la maison paramédicale accueille six praticiens à votre service.

Avec le même esprit, le chantier de rénovation de la salle des fêtes est en cours. Les larges ouvertures permettront un bel éclairage naturel, l'isolation thermique et phonique apporteront un vrai confort aux utilisateurs, les nouveaux radiateurs seront connectés à la chaufferie centrale.

Tous les bâtiments publics seront desservis par la chaudière à bois déchiqueté, les plaquettes forestières sont livrées par un opérateur dont les contrats avec l'ONF notamment, permettent d'utiliser les déchets de coupes de bois locales. Voilà un exemple concret de soutien à l'économie de proximité et d'utilisation d'énergie renouvelable.

Saint Lager-Bressac vit grâce à l'engagement et au travail quotidien de tous, artisans, commerçants, agriculteurs, travailleurs du public, du privé, membres des associations, agents communaux, actifs, retraités.

Merci à tous et très belle année 2020.

Alain BERNARD



Secrétariat de mairie

Lundi /jeudi 13h30 - 17h

Mardi/vendredi 13h30 -18h

Mercredi 8h-12h

Téléphone 04 75 65 13 02

Mail : mairie.saintlagerbressac@wanadoo.fr

Permanence du maire sur rendez-vous : mardi de 14 à 18h

Le personnel communal

ANDRE Angélique / BINARD Gwénaëlle, agents administratifs secrétariat

DUSSERRE Elisabeth / LALANNE Annie / VEYRAC Marylène : agents techniques entretien, garderie et cantine

FENOUIL Philippe/ ROUBI Yann : agents techniques entretien voirie et bâtiments

FENOUIL Victor / LEBRAS Emeric : services civiques



Mme FAURE Yasmina est agent de surveillance à la cantine de St Lager Bressac depuis sa création, soit en septembre 1983. Elle fera valoir ses droits à la retraite au 1er mars 2020.



Une lettre d'information communale est transmise par voie dématérialisée chaque mois aux administrés qui en font la demande : comptes-rendus des conseils municipaux, actualités diverses à St Lager-Bressac et aux alentours ... Si vous n'êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas à laisser votre adresse mail en mairie.



Infos pratiques

INFOS UTILES

Repas à domicile :

Communauté Communes Ardèche Rhône Coiron
04 75 00 04 11

Taxi :

ISA Taxi : 04 75 64 17 10 ou 06 63 48 17 10

Ecoles RPI :

- St VINCENT-de-BARRES, FONDANECHÉ S.
04 75 65 15 60
 - St BAUZILE, RAVEL J.M.
04 75 65 92 79
 - St LAGER-BRESSAC, ROUSSEAU S.
04 75 65 93 94
-

Bibliothèque :

samedi 10h-11h30 / dimanche 10h30-12h
LEGRAND Martine 04 75 65 98 83

SITSL (transport scolaire) :

Laetitia PENOUHET 04 75 65 94 93
sitsl@wanadoo.fr

Salle polyvalente :

(en travaux jusqu'à mi-février 2020) sur réservation
Week-End : 150 € (St Lagérais) / 260 € (Extérieurs)
Semaine : 100 € (St Lagérais) / 150 € (Extérieurs)

Tennis :

Abonnement et clé en mairie
Tarif 40 €/an-10€ caution clé

Liste des assistantes maternelles sur la commune

AVENAS Sandra, quartier Chamonte
04 75 64 86 93

CHARRETON Lydie, Brune
06 66 91 52 03

GOUTEY Mélanie, La Plaine
06 33 39 17 03

MARGERIE Sophie, La Gare
04 75 65 37 27

ALSH St-Lager-Bressac :

Pôle enfance jeunesse Lucie Aubrac
1 Place Jean Macé- LE TEIL

JESTLAGER@ardecherhonecoiron.fr
Jean-Michel BOUCHON 04 75 50 07 08

Chasse :

Président VINCENT Marcel
04 75 65 90 96 / 06 66 43 56 84

Piscine municipale :

ouverture juillet-août 04 75 65 95 26

Aide à domicile

Lorsqu'une personne se retrouve en situation de dépendance à cause d'un handicap, d'une maladie ou tout simplement lorsqu'elle avance en âge, l'aide à domicile est possible. Ce service est surtout utile dans l'accomplissement des activités du quotidien. Dans le département de Ardèche, plusieurs associations et sociétés privées proposent ce service pour venir en aide aux personnes à mobilité réduite. Ces entités mobiliseront un personnel expérimenté qui assistera les personnes en perte d'autonomie à accomplir tous les actes de la vie courante : se laver, préparer les repas, manger, ranger la maison, faire les courses, etc.

AAD07 (Ardèche Aide à Domicile)

Privas, tél. : 04 75 64 76 46
Chomérac, tél. : 04 75 20 25 35
Le Pouzin, tél. : 04 75 42 03 37
Sur le web : www.aad07.fr

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de l'Ardèche

Tél. : 04 75 35 10 50
Sur le web : www.admr-ardeche.fr

AFAD Association Familiale d'Aide à Domicile La Voulte-sur-Rhône (07800)

Tél. : 04 75 62 21 11
Sur le web : www.afad07.fr



Mémento Élections Municipales 2020

Le mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants

Les dates des municipales de 2020 sont fixées au **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour et au **dimanche 22 mars 2020** pour le second. Ces dates ont été annoncées par le ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration. A St Lager-Bressac, l'unique bureau de vote ouvre le dimanche à 8 heures et ferme à 19 heures.

Conditions de vote

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

Vote des étrangers

Il est possible de voter aux municipales sans être français. Les étrangers citoyens de l'UE qui résident en France peuvent ainsi voter aux municipales dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales. En revanche, les étrangers originaires d'un pays non-membre de l'UE ne peuvent pas voter aux municipales.

Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants de la commune.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants (le seuil était auparavant fixé à 3 500), le scrutin est **majoritaire, plurinominal, à deux tours** depuis la loi du 17 mai 2013. Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Les

listes incomplètes et les candidatures individuelles sont autorisées.

Contrairement à ce qui se passe pour les communes de plus de 1 000 habitants, **il n'y a pas d'obligation de parité femmes/hommes**.

Une **déclaration de candidature** est désormais obligatoire, quelle que soit la taille de la commune (ce qui n'était pas le cas, avant la loi du 17 mai 2013, pour les petites communes dans lesquelles pouvaient être élues des personnes n'ayant pas fait acte de candidature). La candidature au seul second tour est possible, mais uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Obtiennent un siège au conseil municipal au **premier tour** les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la **majorité absolue des suffrages exprimés** et recueilli au moins **un quart des voix** des électeurs inscrits. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour les sièges restant à pourvoir, un **second tour** est organisé : l'élection a lieu à la **majorité relative**, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise pour le plus âgé.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les **conseillers communautaires** (c'est-à-dire ceux qui représentent les communes dans les organes intercommunaux) sont les membres du conseil municipal désignés «dans l'ordre du tableau» (maire, premier adjoint, deuxième adjoint...).

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

Épisode neigeux

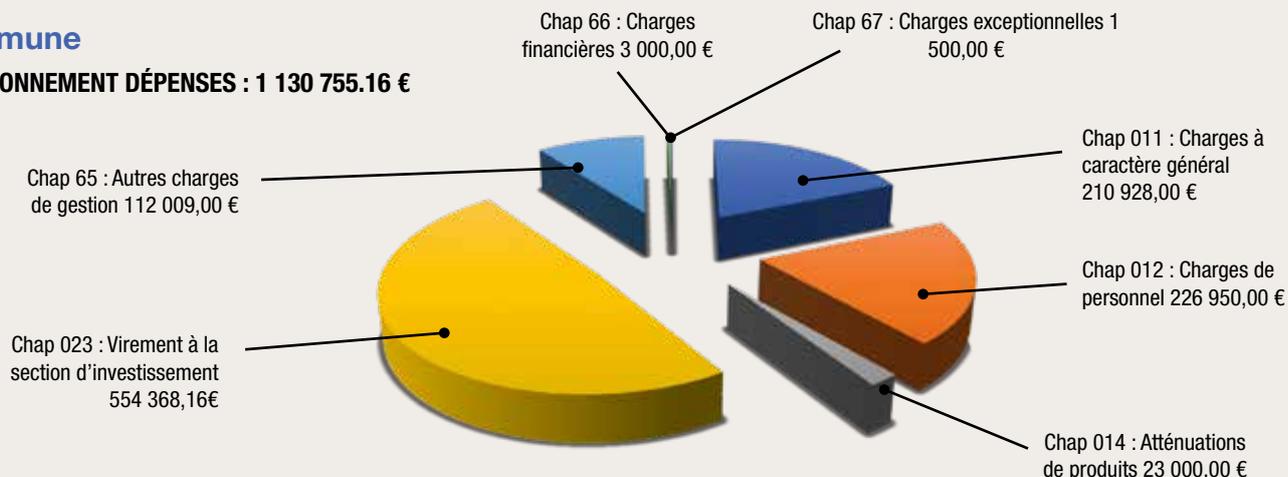
En plaine, la neige nous surprend parfois... Même si les épisodes neigeux sont relativement fréquents, celle-ci n'a pas manqué de susciter quelques émotions ; lourde de pluie, elle a engendré de nombreux dégâts : branches cassées, toitures, circulation difficile, absence d'électricité ! Chasse-neige, personnel communal, élus, riverains bénévoles ont travaillé sans relâche pour sécuriser et dégager les accès. Pour rappel, propriétaires ou exploitants doivent couper les branches qui surplombent l'emprise publique. Afin d'optimiser la sécurité routière, il faut pratiquer l'élagage régulièrement.



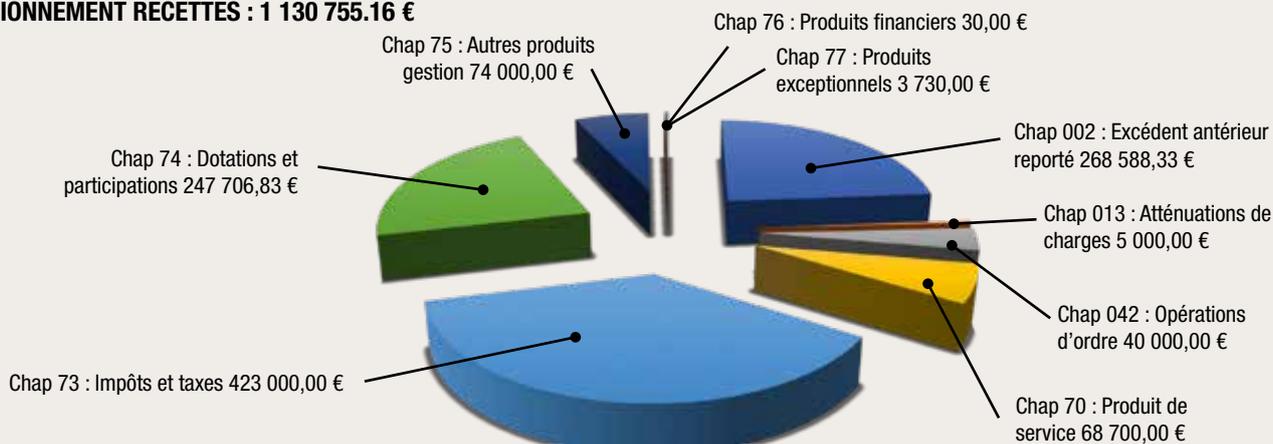
Budget 2019

Commune

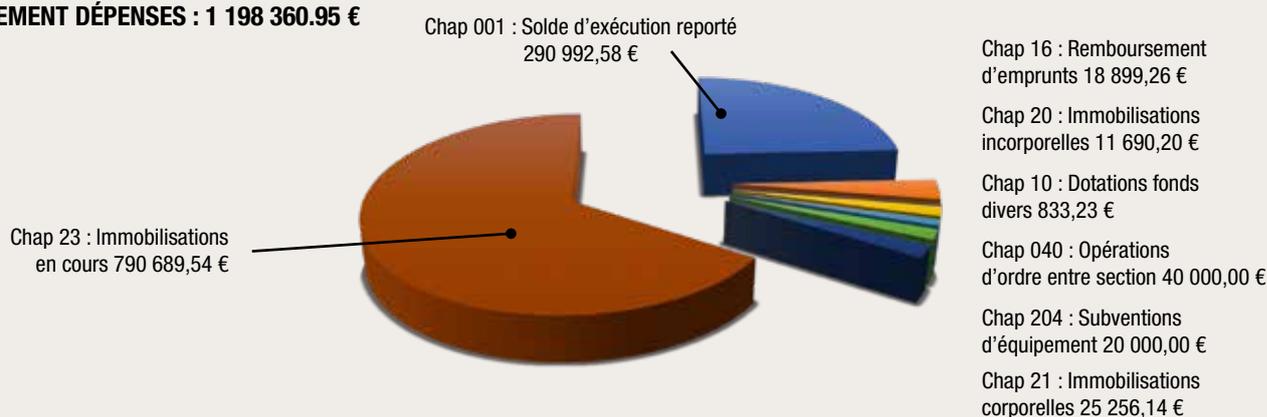
FONCTIONNEMENT DÉPENSES : 1 130 755.16 €



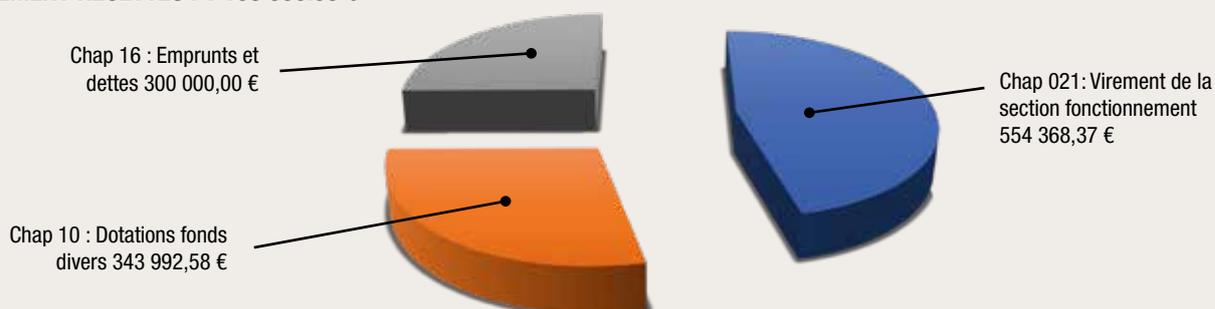
FONCTIONNEMENT RECETTES : 1 130 755.16 €



INVESTISSEMENT DÉPENSES : 1 198 360.95 €



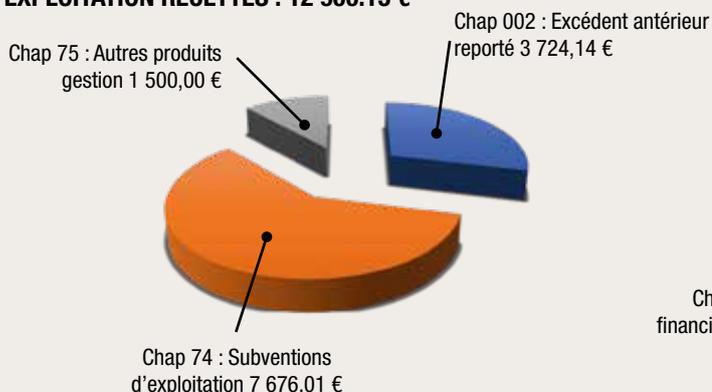
INVESTISSEMENT RECETTES : 1 198 360.95 €



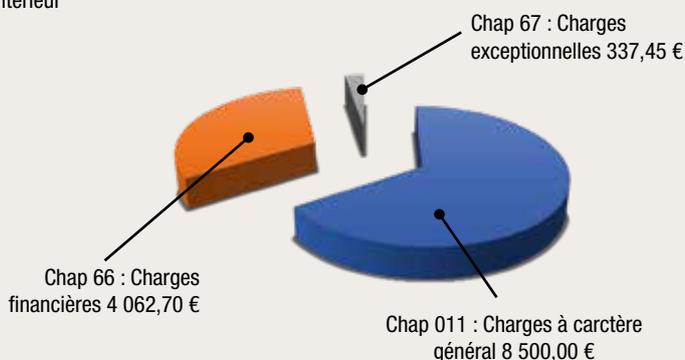


Chaufferie

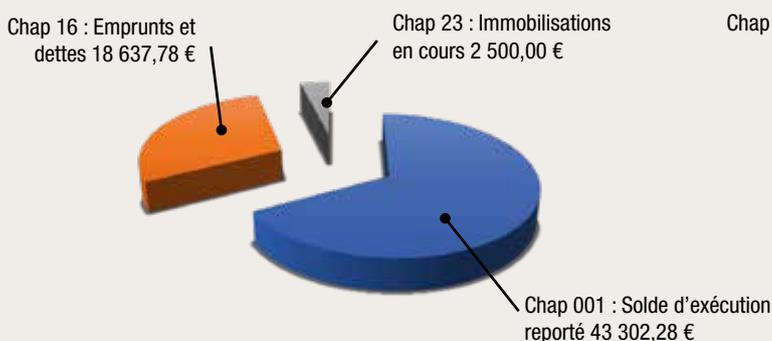
EXPLOITATION RECETTES : 12 900.15 €



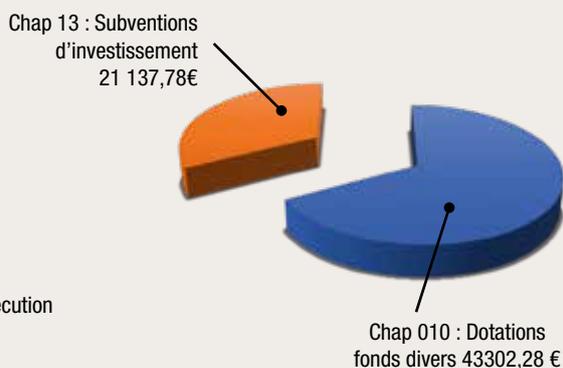
EXPLOITATION DÉPENSES : 12 900.15 €



INVESTISSEMENT DÉPENSES : 64 440.06 €

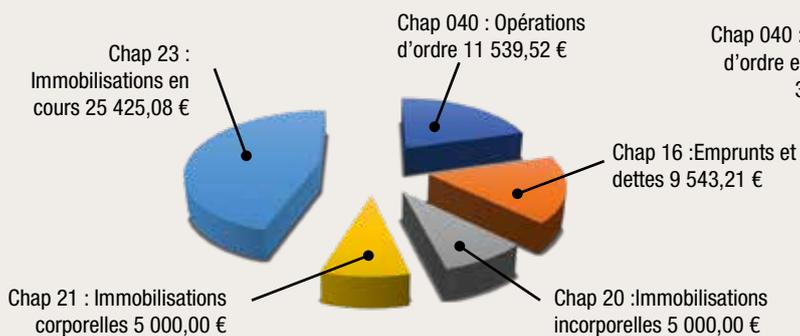


INVESTISSEMENT RECETTES : 64 440.06 €

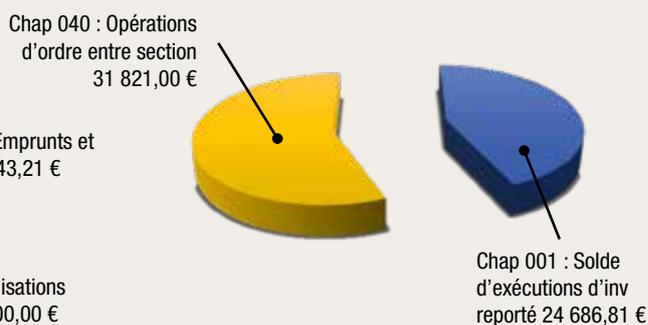


Assainissement

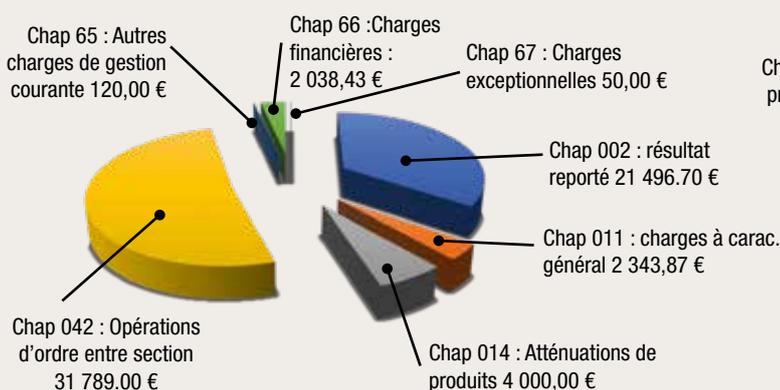
INVESTISSEMENT DÉPENSES : 56 507.81 €



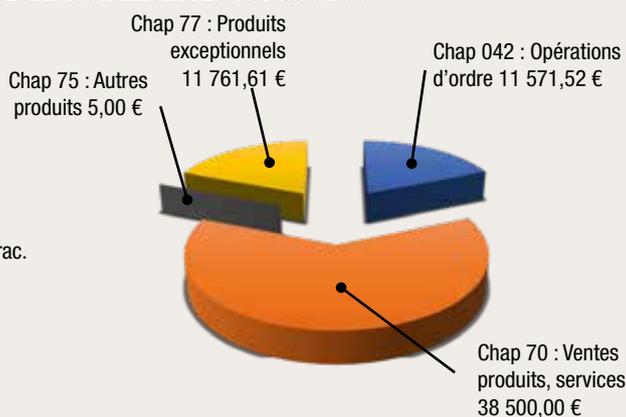
INVESTISSEMENT RECETTES : 56 507.81 €



EXPLOITATION DÉPENSES : 61 838.13 €



EXPLOITATION RECETTES : 61 838.13 €





État-civil 2019

Gabin



Maélio



Joshua



Paul

Naissances 2019

Gabin né le 17 Avril,
fils de Pascal FERRAND et de Edith OLLIER

Maélio né le 02 Juillet,
fils de Thibaut COSTECHAREYRE et de Stéphanie COURTIAL

Joshua né le 15 Septembre,
fils de Jérémy DECLERCQ-GUERFI et de Jennifer ROCHE

Paul né le 16 Septembre,
fils de Nicolas VERDERA et de CHAMPEAU Stéphanie

Baptême civil

Aline, fille de VEYRADIER Sylvain et CLEMENT Eugénie le 22 juin



PACS 2019



DUSSERRE Lucile
et CHAMBON Kévin le 23 Août



CHAREYRE Sandrine
et AUROL Cyril le 18 Juin



BORDIGONI Isabelle
et ROCHA Alexis le 3 octobre



DEMON Carole
et CHANU Pascal le 10 Août

Mariages 2019



CALLEGARI Stéphane
et BETTON Célia le 24 Août



LAFORET Edouard
et REY Séverine le 17 Juillet



ALIBERT Jean-Cyril
et DUCRUET Sandrine le 06 Juillet



MARECHAL Julien et SARTORI Claudia le 27 Juillet



VOGEL Lydie et CELERIEN Pauline le 13 Juillet

Décès en 2019

THEOULE André le 17 Janvier
GAMONET née CHALEAS Odette le 21 Janvier
DAVID née CHARTIER Eveline le 15 Février
CLAUSSE Arnaud le 12 Mars
HOCQ Benoît le 12 Mars
BERTHIAUD Henri le 15 Mars

MAYOUX Jean Georges le 11 Mai
BERTRAND André le 18 Mai
BOIS née AMBLARD-AUDOARD Lydie le 23 Mai
MERLE Maurice le 1^{er} Juin
VALETTE née TEYSSIER Damienza le 18 Août



Fauchage et débroussaillage

Le fauchage mécanique des accotements des routes a débuté à la mi mai et s'est poursuivi tout au long de l'été. Il sera suivi du débroussaillage complet des talus et fossés. En complément de ces travaux routiers, les agents techniques renforcés par les brigades vertes de l'association de réinsertion ENVIBAT ont entrepris pendant une semaine un véritable nettoyage de printemps sur certaines zones communales fortement enherbées et embroussaillées :

- Bordures et trottoirs de Brune
- Talus entre le mur Nord du cimetière et le ruisseau des Mottès
- Abords du parking de covoiturage de la Neuve
- Ruisseau canal au Planas
- Ruisseau de Louvèze et chemin en amont du pont de la voie verte entre le bas Mazibet et Partage

- Chemin entre la Fabrique et Fontblachère
- Abords du carrefour de la D2 au Moulin du Geai



Goudronnage

Dans un souci de continuité, la portion de route entre les Pontillons et la Roberte a été réalisée en enrobé. Parallèlement, le carrefour des Pontillons a subi quelques aménagements afin de sécuriser l'arrêt des cars. A cela s'ajoute le goudronnage en bicouche d'une partie du chemin au Nord des Communaux afin de limiter le ravinement. Enfin, la réfection d'un drain sous routier a été réalisée en amont du dalot entre Chamonte et Brune.

L'ensemble de ces travaux a été effectué par l'entreprise Colas pour un montant de : 36 046.95 € HT. Sans oublier les quelques pelletées d'enrobé à froid jetées çà et là par les agents techniques pour combler les nids de poules sur les chaussées.



Autres travaux effectués par les agents techniques

- Reconstruction du parapet aval du Pont du Fabricou
- Renforcement de l'accotement au carrefour vers les quartiers l'Eglise, le Fabricou, Fontblachère
- Bétonnage du lit du ruisseau au-dessus du Vieux St Lager



Et pour finir, il est important de remercier tous les administrés qui participent à l'entretien du domaine public aux abords de leur propriété.

Et la lumière fut !

C'était devenu indispensable. Depuis qu'une fine équipe de joueurs de foot de tout âge s'est constituée, mêlant habitants du village et invités, les rencontres du vendredi soir au stade sont devenues rituelles. Se posa bien vite le problème de l'éclairage du stade pour d'éventuelles nocturnes ou tout simplement pour les après midi d'hiver où le soleil se couche tôt !

L'opération a été étudiée et pilotée par le SDE avec lequel la commune a signé une convention.

Montant : 40 000 euros subventionné à 50% par le SDE.

C'est ainsi que la société SPIE chargée des travaux a dû faire appel à un hélicoptère pour installer les poteaux sur les socles préparés durant l'été. En effet l'utilisation d'une grue aurait



labouré le terrain en particulier durant cette période où les fortes pluies ont ameubli le sol.

L'entreprise fut rondement menée : 13 minutes pour soulever et placer 4 pylônes de 500 kg chacun !

Par précaution le réservoir de l'hélicoptère fut rempli uniquement avec le carburant nécessaire à l'opération. De plus l'appareil peut soulever... 1000 kg !

Et en effet le frêle hélicoptère souleva sous les yeux d'une assistance ébahie comme de vulgaires allumettes les 4 pylônes, les apporta à hauteur des socles où immédiatement les ouvriers vissèrent les boulons !

Etape suivante : le réglage des projecteurs nous explique un technicien : il faudra auparavant refaire le marquage au sol, mesurer le terrain puis définir la direction exacte des projecteurs par des points visés au laser pour que l'éclairage soit uniformément réparti ; un beau chantier...

Le PSG n'a qu'à bien se tenir...



La Maison de Santé

Les travaux sont terminés... mais non sans mal ! Le bâtiment inoccupé depuis plusieurs années a retrouvé son panache. Les praticiens ont pris possession des locaux en octobre. La mise au point du chauffage, les quelques aménagements intérieurs, l'absence de téléphone, les finitions extérieures n'auront pas vraiment permis une installation sereine. Toutefois, petit à petit, les uns et les autres étant de bonnes volontés, les choses se mettent en place, les soucis se règlent ! Au rez de chaussée, 6 praticiens se partagent les locaux :

M. BARDON Philippe,
kinésithérapeute, 04 75 30 49 89

Mme CAPUANO Laetitia,
orthophoniste, 04 75 29 80 34

Mme JAFFRE-FRIESS Aurélie,
orthophoniste, 06 63 72 16 78

Mme JANE Clotilde,
orthophoniste, 06 22 97 77 87

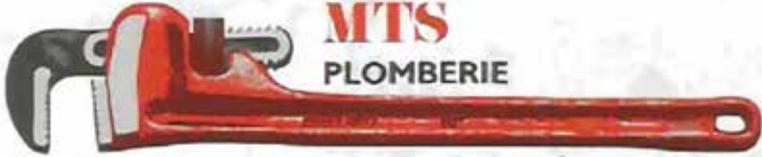
Mme MAILHÉ Anna-Lisa,
psychologue, 06 33 94 56 67

Mme VIRET Elodie,
psychomotricienne, 06 95 67 27 60



Dans l'ensemble, l'opération est très positive. Ce service de proximité permet ainsi aux habitants de tout le bassin d'accéder à un certain nombre de professions paramédicales ; ces professionnels de la santé se consacrent aux soins et au traitement, en étroite collaboration avec les médecins.

« Côté cour », les 3 logements ont également trouvés preneurs. Les aménagements paysagers sont encore à faire, la mise en route des lignes téléphoniques et connexions internet a traîné mais ne saurait plus tarder. L'agrandissement du parc locatif permet au village de bénéficier d'élèves supplémentaires à l'école, de dynamiser la démographie tout en réhabilitant le foncier existant.

MTS
PLOMBERIE

COSTECHAREIURE Thibault
Plombier Chauffagiste

mts07.plomberie@gmail.com

06.63.52.84.78

Quartier Le Vieux Saint Lager
07210 Saint-Lager Bressac

Révision du PLU. Où en sommes-nous ?

Depuis plusieurs années déjà, nous avons entamé la procédure de révision du PLU pour nous mettre en conformité avec la loi ALUR. Ce fut une tâche de longue haleine qui a nécessité de nombreuses réunions, tractations et concertations avec les instances administratives, la Direction Départementale des Territoires, la chambre d'agriculture, la communauté de communes et le bureau d'études URBARCHI chargé de ce travail.

La phase de zonage est terminée : rappelons qu'elle définit les caractéristiques des différentes zones, agricoles, protégées, urbanisables.

Ce travail vous sera présenté lors d'une réunion publique qui se tiendra

début 2020.

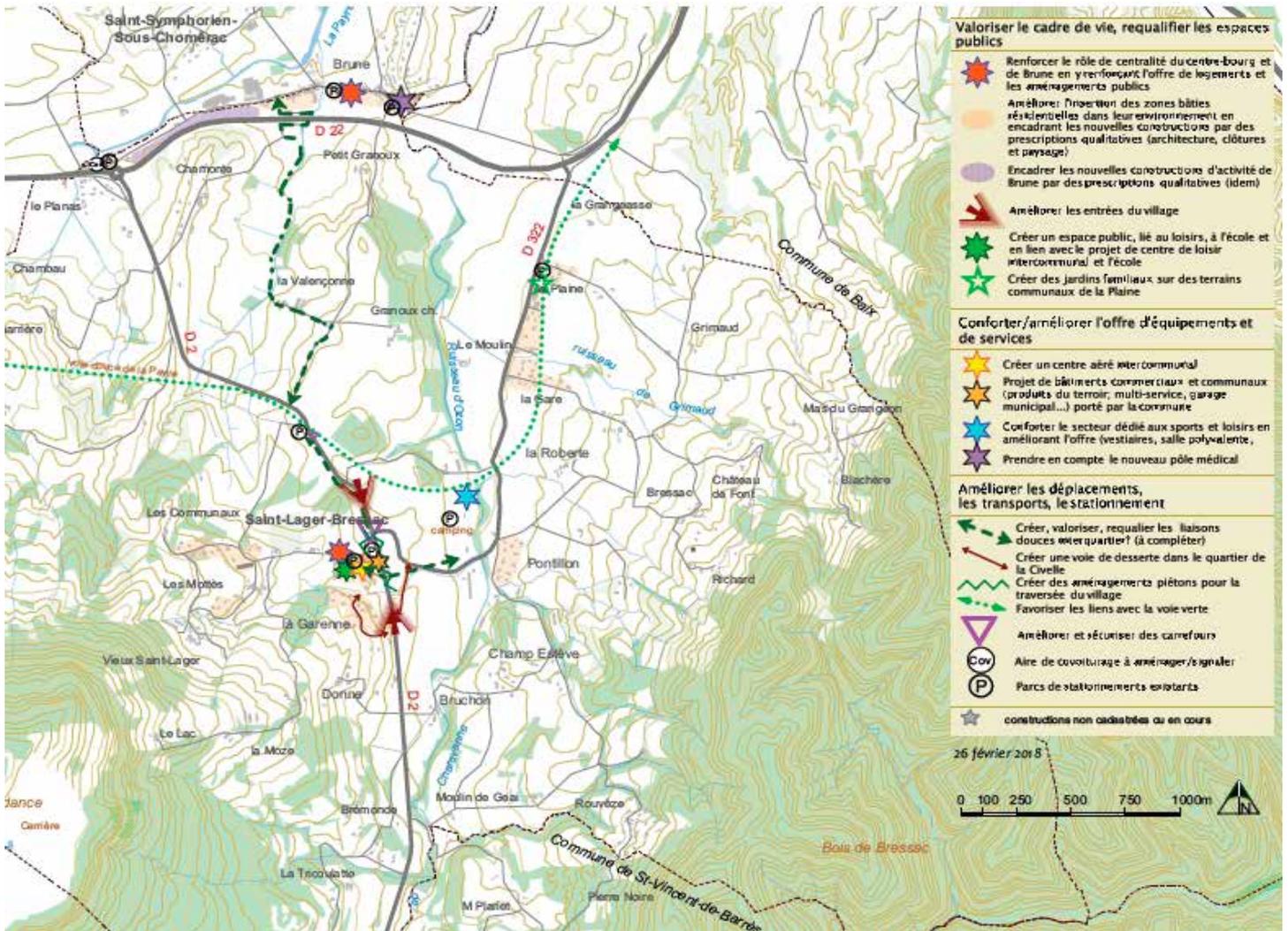
Cette présentation sera suivie de la traditionnelle enquête d'utilité publique : vous pourrez alors exprimer vos remarques, objections et suggestions.

Rappelons aussi les différentes orientations qui ont présidé à ce travail, en conformité avec les directives de la loi ALUR :

- Préservation des espaces naturels et agricoles.
- Densification du bâti d'habitation afin d'éviter le mitage des espaces : deux zones ont été essentiellement réservées à la construction : à Brune et au village côté Nord de la mairie.
- Préservation de la constructibilité de

quelques « dents creuses » existantes dans les zones déjà urbanisables et desservies par l'assainissement collectif.

- Pourparlers avec la CCARC pour transformer en zone artisanale la bande de terre entre la déviation et la route de Brune côté Ouest en direction du rond point de la Neuve. Cela permettrait l'installation de quelques artisans et conforterait l'existence et la possibilité de développement de la zone industrielle qui existe déjà côté Saint-Symphorien-Sous-Chomérac. Préservation de la qualité de vie dans notre commune, par une maîtrise des zones urbanisables cependant indispensables pour le renouvellement de la population et le maintien des effectifs de l'école.



Dénomination et numérotation des voies communales

La dénomination et la numérotation des voies communales permettront d'avoir des adresses normées.

Ceci facilitera la distribution des courriers et des colis, ou les livraisons, mais aussi l'intervention des services de secours (pompiers, SAMU, ambulances), et également les recherches d'adresses (visiteurs, services à domicile). Par ailleurs ceci permettra, dans le futur, le déploiement de la fibre optique.

Ainsi tous les administrés bénéficieront des mêmes services et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune.

Le système de numérotation retenu est le **système métrique**. Il consiste à attribuer le numéro des habitations en fonction de la distance à partir du début de la route, rue, chemin ou impasse.

Le coté droit d'une voie sera en numéros pairs et le gauche en numéros impairs.

Exemple : une maison située à 52 mètres du début de la rue, côté droit, aura le numéro 50. Une maison située à 53 mètres du début de la rue, côté gauche aura le numéro 55.

Ce système a l'avantage d'une part de pouvoir insérer un numéro pour une nouvelle construction sans avoir recours à des n° bis ou ter, d'autre part de faciliter la recherche pour les services de secours à qui cela donne une idée de la distance.

Pour la dénomination des voies, la volonté a été de conserver les noms existants qui sont connus de tous : quartiers, lieux dits, (exemple : chemin de Pinet, impasse de Brémonde, route d'Ozon,)

L'adresse devra être libellée comme suit :

Nom Prénom

Nom du quartier ou lieu dit (facultatif)

N° et nom de la voie

07210 SAINT LAGER BRESSAC

Les panneaux avec le nom des voies seront apposés à l'extrémité de chaque voie.

Les plaques numérotées seront remises aux habitants à qui il appartiendra de les poser en respectant la charte de pose qui sera communiquée. Elles devront être visibles en bordure de voie.

Chacun devra prévenir ses correspondants : abonnements, électricité, eau, téléphone, assurances, banques, employeurs, CAF, CPAM, MSA, impôts ...

Les modifications d'adresses sont possibles en ligne pour de nombreux services sur : **www.mon.service-public.fr**

Le changement des pièces administratives n'est pas obligatoire (possible mais pas obligatoire). Il est donc possible

de conserver sa carte d'identité, son passeport, son permis de conduire sans modification.

Seule la carte grise des véhicules doit être mise à jour

- Si votre immatriculation est de la forme « AB 123 CD », appelée SIV, vous devez faire modifier l'adresse sur votre carte grise. Vous devez demander la fabrication d'une étiquette. Cette dernière mentionnera votre nouvelle adresse. L'étiquette vous sera adressée par la Poste et vous devrez la coller sur votre carte grise à l'emplacement prévu.

Il n'est plus possible de faire la demande auprès de la préfecture ou sous-préfecture : la demande d'étiquette est à effectuer en ligne.

Vous pouvez utiliser :

- soit le téléservice de déclaration de changement d'adresse en ligne, qui permet d'alerter simultanément plusieurs organismes publics et privés (exemples : CPAM, Caf, La Poste, Pôle emploi),
- soit le téléservice disponible sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

Cette démarche est gratuite.

- Si votre immatriculation est de la forme « 123 AB 07 », la modification d'adresse entraînera la création d'une nouvelle carte grise avec l'attribution d'un nouveau numéro d'immatriculation de type « AB 123 CD » correspondant au système d'immatriculation des véhicules (SIV), et la demande de fabrication de nouvelles plaques. Vous devrez régler, pour la démarche qui devra être faite en ligne comme ci-dessus, le coût de l'acheminement de la carte grise, soit 2,76 €.

Pour les professionnels il faudra faire une modification de Kbis :

Se rapprocher de la chambre de commerce et d'industrie ou chambre des métiers, avec la délibération de la commune et le certificat d'adresse.



Tri et recyclage

A partir du 1^{er} janvier 2020 : tous les emballages se trient !!!

Qui est concerné ?

Tous les usagers du SYPP (Syndicat des Portes de Provence) habitant sur les 15 communes du territoire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Sans geste de tri, il n'y a pas de recyclage possible.

→ Qu'est-ce qui évolue ?

Les habitants pourront trier tous les emballages sans exception dans le bac de tri, sans se poser aucune question.

La nouveauté : tous les emballages plastique sont maintenant récupérés pour être recyclés et valorisés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être mis dans le bac de tri.

L'astuce en plus : les petits métaux ont eux aussi leur place dans le bac de tri (couvercles en métal, capsules de café en alu...)

→ Et en pratique ?

Pour vous aider :

- C'est un emballage ? déposez-le dans le bac de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposer vos emballages en vrac dans le bac (et non dans un sac.)

L'astuce en plus : les emballages en verre sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.

→ 4 bonnes raisons de s'y mettre !

1. La simplification du geste de tri : plus d'hésitation
2. Augmentation de la quantité de déchets à recycler et valoriser et réduction du volume et du poids des déchets à enfouir
3. Le tri : un geste éco-citoyen en faveur de l'environnement (préservation des ressources naturelles et des matières premières, économies d'énergie, baisse des émissions de CO2)
4. Vecteur de création d'emplois -recyclage en France

→ Et n'oublions pas :

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas

→ Mis à disposition des usagers dans les communes et à la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron

- Sac de tri
- Autocollant STOP PUB
- Mémo tri
- Composteur



Le poids des prospectus en France

Chaque seconde, en France, 27 kilos de prospectus et imprimés publicitaires sont distribués dans les boîtes aux lettres (compteur), soit 40 kg par foyer ou 17 kg/habitant. Ces 18 milliards de prospectus annuels représentent 830 000 tonnes de papier par an et 2,8 milliards d'euros de budget marketing investi dans «l'Imprimé Sans Adresse», l'autre nom du prospectus publicitaire.

18.000.000.000
de prospectus / an

820.000.000
kilos de papier / an

Les prospectus représentent 5% du poids des poubelles des Français et 35% du tonnage de papiers impression-écriture fabriqués chaque année en France.



Parce qu'il remplit un certain nombre de fonctions essentielles aux yeux des consommateurs :

→ une **fonction « achat utile »**: promotions, coupons, « bons plans » permettent une meilleure gestion du budget et du pouvoir d'achat

→ une **fonction « découverte »** 74% des personnes interrogées se sont déplacées en magasin après lecture d'un imprimé publicitaire et 68% ont effectué un achat

→ une **fonction « comparative »** entre les tarifs et promotions des magasins les plus proches (65% de taux de lecture)

→ une **fonction « plaisir »** qui commence à la récupération dans la boîte aux lettres (pour 82% de ceux qui acceptent les prospectus) et se poursuit à la lecture, le plus souvent le jour même pour 86% d'entre eux.

Cela gêne moins les Français que la publicité à la télévision. Ils sont 81% à défendre le « prospectus papier ». Et si 17% déclarent refuser la distribution de prospectus dans leurs boîtes, ils ne sont que 10% à avoir affiché un « stop pub ». **« Les roses sont si contradictoires... » se désolait le Petit Prince de Saint-Exupéry avant de comprendre qu'un mouvement d'humeur n'est pas forcément le signe d'un rejet !**

Si 15% des foyers refusaient de recevoir les imprimés publicitaires distribués dans leurs boîtes, 130 millions de kilos de papier seraient déjà économisés, soit autant de tonnes de déchets en moins à traiter.

Au fil des ans, le tri des déchets est devenu pour les Français la première action en faveur du développement durable. La récupération « sélective » du papier reste cependant inégale selon les utilisateurs et ne concerne pas encore globalement la moitié des papiers utilisés en France. Il faut donc l'améliorer, le papier pouvant être recyclé au moins 5 fois !..

Où trouver un autocollant STOP PUB

Pour ceux qui désirent ne plus recevoir ces tonnes de pub, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mention-

nant le refus de recevoir ces imprimés.

Demandez votre autocollant STOP PUB en mairie !!

Les prospectus numériques progressent

70% des français utilisent internet, 47% sont équipés d'un smartphone et les tablettes s'annoncent à l'évidence comme le support d'avenir, en particulier pour le shopping. 60 à 80% des utilisateurs utilisent ces appareils pour effectuer des recherches en ligne avant de se rendre en magasin : Internet et mobile ont émergé comme canal massif de communication pour les enseignes traditionnelles. La transition digitale permet une économie de 850 millions d'euros par an !

Recyclage.

Le recyclage du papier consomme **60 % d'énergie et d'eau en moins** que la fabrication de papier. La fabrication du papier recyclé consomme 6 fois moins d'eau et 4 fois moins d'énergie que la fabrication du papier neuf.



Economie.

1 tonne de papier recyclé (journaux, cahiers, cartons d'emballage, etc...) équivaut à 3 à 5 tonnes de bois économisées soit la quantité de CO2 dégagée par une voiture sur 1000 km.

Le poids des prospectus en France (suite)



Gaspillage.

Selon une étude Lexmark/Ipsos, les impressions inutiles des entreprises françaises représentent **1,2 million d'arbres abattus pour rien !**

de gaz à effet de serre. Si trois fois plus de livres étaient imprimés sur du papier recyclé, les émissions de gaz à effet de serre de cette industrie pourraient être divisées par deux !



Le papier représenterait 80% des déchets d'une administration.

Selon The Green Press Initiative, l'industrie du papier représente la troisième source la plus importante

«Courrier responsable».

Dans le cadre d'un partenariat avec le WWF le 2 avril 2008, La Poste s'est engagé à utiliser au moins 80 % de papier recyclé, ou certifié FSC (Forest stewardship council) dans ses achats de papier.



La Galerie des dépôts sauvages

Les points de collectes ne sont pas des déchetteries.

Les dépôts d'encombrants (les cartons en font partie) ne sont pas autorisés. Encore une fois il est dommage de devoir publier ces photos désolantes. Cela vous encombre, merci de les conduire sur une des 2 déchetteries accessibles sur le territoire. (Cruas et Privas 15 min).

Les déposer ici dans l'espoir que le service de ramassage des déchets s'en occupe est vain. Ces objets gâchent le paysage des habitants, s'envolent avec le mistral avant de devoir être ramassés par les employés municipaux pour être conduits en déchetterie.



Quand les cartons abandonnés à même le sol, viennent de Valence de Grenoble d'Echirolles d'Annecy de Périgny (Charente Maritime) de Saint Benoît (Ain), de Milan... de... Finlande, plus fort encore, empruntent Air Qatar pour finir dans les conteneurs de Saint-Lager-Bressac... Elle est pas belle la mondialisation des déchets ?



ARTES IMMOBILIER
une passion. un savoir. un service

www.artesimmo.fr

Votre agent commercial de proximité : Drôme / Ardèche

Christine Faure

06.98.67.32.72

Histoire d'eaux usées... et de cartons abandonnés

La vie est faite d'étranges coïncidences : et comme disait le grand père du maire : t'ennuie pas de vivre tu auras toujours des surprises ! Je t'aurai connue près des conteneurs à recyclage, un vendredi soir d'été nimbé des dorures du soleil couchant. Il était là entre deux bacs, je me suis approché et j'ai vu ton nom. Eh oui l'étiquette était mal arrachée je n'ai pas pu m'en empêcher... et puis, paré de ma fonction municipale locale, j'ai trouvé une belle raison de m'offusquer et d'échafauder des vengeances terribles : venir te rapporter le carton, le dire à ton maire, te dénoncer publiquement.

Bon, je me suis calmé et, intrigué et curieux, j'ai observé ton carton : un cabinet !!! Bon ok le tien devait être abîmé, jauni peut-être fendu, fallait le changer... C'est que c'est important cet objet qu'on fréquente quotidiennement et puis on lit, on médite, on consulte son portable, bref c'est un moment important de la vie. En plus mécanisme économiseur d'eau, super par les temps qui courent, tu as bien fait, cuvette profilée pour un nettoyage facile : c'est sûr c'est fondamental... En revanche United Kingdom ... Alors là mauvais point : y'a

pas des marques françaises ? Antibreiteuse ? Militante de l'Europe des cabinets ? Bon ok, c'est ton droit mais de là à faire venir un cabinet d'Angleterre... C'est vrai, ils s'y connaissent question trône les Angliches avec leur reine... M'enfin quand même, transport, pollution... cabinet bio et local ça doit exister non ? Bon tu vas me dire que c'est moins cher. Et les fabricants de cabinet français futurs chômeurs qu'il faudra indemniser tu en fait quoi ? Ah ? pas de politique ? Mais comme dirait le maire tout est politique, quand tu prends ton petit déjà, c'est politique, quand t'achètes un cabinet, pareil : politique...

Bon et puis t'habites pas au village ! mais à Rochemaure, un peu gonflée tout de même... Ah tu passes par là pour aller bosser c'est plus pratique ? Et puis c'est vrai désormais on appartient à la même com-com (là tu marques un point !) Ok mais le carton abandonné tu pouvais pas le mettre dans le conteneur ? Qui va le faire ? Les conducteurs des camions de ramassage ? Pas le temps ils se lèvent très tôt et doivent faire leur tournée... longue... Les employés municipaux ? Mais ça va les énerver forcément ! C'est pas leur boulot déjà qu'il faut

qu'ils comptent avec le vent qui disperse tout, si en plus il faut qu'ils rangent les cartons des habitants des autres communes. Et puis tu aurais dû regarder tous les sigles qui sont imprimés : tu l'as vu celui là « Carton recyclable »? Bon c'est vrai il est plus petit que la marque, mais enfin quand même... **Ah mais les habitants du village le font aussi ? Touché... c'est pour ça que je t'écris... en espérant qu'ils liront ma bafouille et qu'elle leur servira de leçon...** Du coup je l'ai démantibulé pour toi et glissé dans le conteneur, c'est vrai c'est pénible, le carton est épais il faut enlever le scotch, mais enfin on y arrive...

Voilà, en fait tu ne t'appelles pas Elise et je t'aurai ton nom par mansuétude si tu t'étais appelée Elise je t'aurais peut-être écrit une pièce pour piano et on aurait été célèbres... En attendant, sans rancune, je te dois un article pour le bulletin municipal, et si tu veux me rencontrer demande à Gwénaëlle, la secrétaire de mairie, elle sait qui je suis... on parlera cabinets et cartons, ensuite on ira boire un café et manger des gâteaux chez Medhi le boulanger, bio et locaux les gâteaux ! ...



CRISTO Maçonnerie
Travaux Divers

06.17.68.01.85

Christophe.cortial@outloo.fr

Diablos cherche midi et bêtes à bon dieu Les insectes et nous : l'indispensable coexistence

Ça rampe, ça vole, ça pique, ça envahit parfois nos maisons et nos jardins. Toutes ces petites bêtes, insectes, chenilles, nous mènent parfois la vie dure, et parfois nous terrifient... Il faut pourtant les reconnaître pour laisser vivre celles qui sont inoffensives et même indispensables à la préservation de la biodiversité, mais se protéger de celles qui peuvent nuire à notre santé et aux plantes. C'est ce à quoi se sont attachés Galice et Etienne qui sont intervenus dans une des classes de notre village. Cette initiative a été pilotée par M. Fabrice Gouédo ingénieur de l'ARS qui nous a proposé l'intervention de ces deux jeunes dans le cadre du service civique.

Ce fut un moment sympathique et détendu qui a permis à nos jeunes élèves de reconnaître la quasi-totalité des petites bêtes qu'ont présentées nos deux jeunes intervenants.

Avec l'émergence du moustique tigre qui atteint désormais nos régions, et les maladies que cet insecte peut éventuellement transmettre, l'attention a été particulièrement attirée sur le cycle du moustique : le saviez-vous ? Dans une eau stagnante du jardin il faut exactement **sept jours** pour qu'une larve devienne moustique ! Attention donc à tous les lieux qui contiennent des eaux stagnantes (vieux pneus abandonnés, fonds d'arrosiers, dessous de pots ...).



Selon une étude parue en 2017 (<https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0185809>) et basée sur des captures réalisées en Allemagne, l'Europe aurait perdu environ 76 % de ses insectes en moins de 30 ans, contribuant à faire disparaître plus de 400 millions d'oiseaux. **Oiseaux, mais aussi hérissons, lézards, amphibiens (comme les grenouilles), poissons... tous se nourrissent d'insectes.** Par ailleurs, les plantes sont directement menacées par la disparition d'insectes pollinisateurs qui en facilitent la reproduction. 75 % de la production mondiale de nourriture dépend de ces abeilles et autres bourdons.

France Inter 12 02 2019

Les minots font leur cirque

Cette année, l'école maternelle avait comme fil conducteur la thématique du cirque. Les 3 classes ont bénéficié de plusieurs séances d'atelier cirque dispensées par Mina au sein de l'école. Les enfants ont pu se familiariser avec les cerceaux, les acrobaties, les équilibres sur un ballon ou sur un fil tendu.

Et encouragés par leur progrès et leur enthousiasme, les maîtresses et Mina ont invités parents et élus le 25 juin dernier dans un chapiteau st lagerois alias notre salle des fêtes pour découvrir leur spectacle.

Malgré la chaleur caniculaire de ce jour, les enfants nous ont offert un spectacle de cirque de qualité, coloré et joyeux. Devant une salle comble, les 3 classes se sont succédées avec brio enchaînant leur numéro avec succès. Le public était ravi et enthousiaste.

Cette fin de journée s'est clôturée de façon très conviviale autour du verre de l'amitié offert par l'APE avec des petits encas apportés par quelques parents.

Merci à Mina et aux maîtresses pour ce joli spectacle!



Les CM2 de 2019



Cette année, 10 élèves saint-lagérois ont reçu du conseil municipal, une calculatrice pour les féliciter pour leur passage en 6ème.

Les classards sont Andy BAUDRAND, Alan BREDA, Enzo CHAZE, Florenzo COMBIER, Clara COULET, Filiz DURMAN, Paul MEYNARD, Louann ROGIER, Gaëtan SUC et Nicolas VIOUGEAS.

Fête des écoles : tous en piste !

Dans le sillage des préalables et des activités proposées par Mina CHICHIGNOUD aux enfants du RPI, la fête de l'école est entrée en piste avec le joyeux monde coloré et

facétieux du cirque : de quoi en mettre plein les yeux aux spectateurs qui, nombreux, ont bravé la canicule pour assister au spectacle.



Son évolution, ses activités

En 1986, la loi instituait les centres communaux d'action sociale (CCAS) et prévoyait que chaque commune devait disposer d'un CCAS quelle que soit sa taille. Depuis 2015, la loi NOTRe comporte des mesures de simplification et de clarification concernant les centres communaux et intercommunaux d'action sociale car cette obligation n'était plus adaptée pour les petites communes tant sur le plan organisationnel que budgétaire. Elle instaure une simple faculté pour ces communes de disposer d'un CCAS, lesquelles peuvent choisir de gérer directement cette compétence en interne ou de la transférer, en tout ou partie, à un centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

A SAINT LAGER BRESSAC, les élus ont fait le choix de fusionner le budget

CCAS avec le budget principal, mais sur le plan organisationnel, la compétence demeure communale et les actions sont inchangées.

Le conseil d'administration est présidé par le maire, Alain BERNARD et comprend 10 membres, 4 élus Angéline BARAL, Jannick RIOU, Myrtille JEANNE-BOULICAULT, Rachel PELLEGRIN, et 6 administrés : Chantal DELUBAC, Jean-Claude BUREL, Elodie ROUSSON, Gwénaëlle BINARD, Alain THEOULE, Françoise LAGRAVIERE.

Ces bénévoles se mobilisent en octobre pour offrir aux saint-lagérois âgés de plus 65 ans une journée détente autour d'un bon repas, des colis gourmands sont offerts à Noël

aux personnes âgées de 70 ans et plus, les anniversaires de mariage (noces d'or) sont complimentés par la remise d'un bouquet...

Au cas par cas, des dossiers d'aides sociales sont étudiés et d'autres actions engagées.



50 ans de mariage de M. et Mme DEMARD



Animation sur la prévention routière

L'association la route pour tous07 qui est une association créée dans le but de sensibiliser le public au risque routier a organisé chez les Transports SAT au Pouzin une journée porte ouverte.

Le but de cette journée était de sensibiliser le public aux différents dangers de la Route à l'aide d'ateliers divers mais aussi de faire connaître les métiers du transport peu connu encore aujourd'hui.

Pour cela l'association a organisé un concours de dessin dans les écoles primaires aux alentours du Pouzin. Six écoles ont accepté de participer dont l'école de St Lager où 25 enfants ont aussi reçu une sensibilisation aux angles morts sur les véhicules lourds (camion et bus).

Les résultats du concours de dessins ont été donné le jour de la porte ouverte ou un élève de chaque classe a remporté un petit lot pour son dessin.

La porte ouverte fut une grosse réussite puisque un millier de personnes sont venus sur le site des Transports SAT.

Cette année, l'association organise en collaboration avec Vinci autoroute un village sécurité sur la commune de le Pouzin et les enfants des classes de CM1-CM2 de St Lager sont invités à y participer et ont répondu présent. Le village sécurité se déroulera du 1 au 4/04/2020 avec une ouverture à tout public le mercredi après-midi et le samedi toute la journée. Les enfants pourront via des ateliers divers prendre conscience des différents dangers de la route.

ROCHE Carine
Responsable SSE



ISA



TAXI

**A votre service...
Toutes distances**

**La plaine
07210 St-Lager**

**Tél. : 04 75 64 17 10
Mobile : 06 63 48 17 10**

Piscine municipale

Comme chaque année, la piscine municipale a ouvert ses portes au public les mercredis et week-ends à compter de mi-juin et tous les jours de juillet à août de 11h à 19h.

Située à côté du camping, du stade de football et du court de tennis, elle met à disposition 2 bassins de natation et une pataugeoire pour les tout-petits.



Les prestations de ventes de boissons, de glaces, de plats sucrés et salés proposés au snack offrent aux baigneurs la possibilité de se restaurer sur l'espace vert ombragé.

Trois nouvelles recrues vous ont accueillis à la piscine cet été : Ludivine ROSE et Adrien CHAREYRE au snack et Gabrielle PELLETIER à la surveillance des bassins. Leurs temps de travail permettent de couvrir la totalité des heures d'ouverture de la piscine au public, 7 jours sur 7.

Cette année, chaleur et beau temps ont permis d'enregistrer 5 802 entrées à la piscine.



Les 2 nocturnes proposées cet été ont moins bien fonctionné que les années précédentes avec une moyenne de 60 repas servis.

Pour l'été prochain, les dates des soirées seront annoncées en début de saison.

À vos agendas...

Bottes et bonnes volontés pour le ruisseau de l'Ozon

Merci à l'équipe pour le nettoyage annuel du ruisseau ! Un moment convivial où tout citoyen est le bienvenu. (Laissez vos coordonnées à la mairie)



Les missions du RAM Relais Assistantes Maternelles "Les Petites Canailles"

Compte tenu de la forte représentation des assistantes maternelles, principal mode de garde des 0-6 ans, et dans le but d'améliorer et de coordonner l'offre d'accueil individuel, la Communauté de communes a créé en novembre 2009 le Relais Assistantes Maternelles intercommunal.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un service gratuit et neutre à destination des familles et assistantes maternelles. Ses 4 grandes missions sont :

- ▶ D'informer, d'accompagner et d'orienter les familles et assistantes maternelles tout au long de la relation contractuelle et dans les démarches liées à l'accueil de l'enfant
- ▶ D'offrir également un cadre de rencontre pour les assistantes maternelles et enfants au cours des temps d'accueil collectif organisés quotidiennement sur le territoire
- ▶ De contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles
- ▶ D'être aussi un observatoire des



conditions locales de l'accueil du jeune enfant.

Repas - Concert au cœur du village

A l'initiative de notre boulanger Medhi, s'est tenue une très belle soirée musicale le samedi 20 juillet dernier.

Au menu de ce moment de partage :

- un beau temps d'été qui encourage les sorties entre voisins et amis,
- un repas simple et gouteux dont Medhi, Laurence et Quentin ont le secret,
- un concert avec KINDRED, duo des frères MEGE, Quentin et Lucas, enfants du pays, deux passionnés de musique. Dans leur style pop folk/rock, en français et en anglais, ils ont embarqué nos oreilles, nos têtes et nos cœurs, pour un moment de musique sincère et authentique. De la composition originale à la reprise de grands tubes indémodables, ce duo nous a charmés par son énergie, sa complicité fraternelle et son talent.

A renouveler dès que possible !



”Viens voir les comédiens, voir les musiciens, voir les magiciens qui arrivent ...”

Cette année la com com ARC a proposé à notre commune d'accueillir les Préalables : il s'agit de spectacles itinérants qui traditionnellement annoncent dans nos villages le grand festival de cirque d'Alba la Romaine organisé chaque été par l'association la Cascade (<https://lacascade.org/le-projet/>).

Ainsi la belle chanson de Charles Aznavour s'est faite chair dans notre village

... une roulotte peinte en vert

*Avec les chaises d'un théâtre à ciel ouvert
Et derrière eux comme un cortège en folie
Ils drainent tout le pays, les comédiens*

<https://www.youtube.com/watch?v=V7EOrUEUaPI>

Ainsi ont déboulé au village avec leur vieille caravane, aménagée en scène de spectacle, deux foldingues joyeux drilles, saltimbanques. Dans la tradition des cirques ambulants, par un délire poétique et une virtuosité époustouflante dans la jonglerie ils ont convié petits et grands à pénétrer dans le monde du rêve : faire rythmer les balles et les mots au son d'un banjo barjo, partir en échelle, à l'assaut du ciel, puis se retirer dans leur monde parallèle en trainant leur caravane avec la complicité du public : de quoi entrer le temps du spectacle dans une autre réalité, celle de l'ima-

ginaire et de l'enchantement. Un bien beau moment...

Remercions la com com qui a rendu possible ce moment de bonheur.

Lors d'une première partie, les petits casse-cou de Mina Chichignoux ont donné toute la mesure de leur talent. Rappelons que Mina propose au village une activité cirque très prisée et a donné l'occasion de nous faire apprécier, grâce à ce spectacle, son savoir-faire et la qualité du travail.

L'APE et TED ont assuré la tenue de la buvette et invité un groupe brésilien, financé par la municipalité, qui avec bonheur a mis en musique l'après spectacle. Même le temps incertain a su, magnanime, nous tenir en haleine en retenant ses gouttes pour la fin de la soirée !

Cette collaboration a permis à cette soirée aux multiples facettes d'être un franc succès.





Bibliothèque vivante !

C'est incontestablement l'une de plus petites bibliothèques du nouveau réseau des bibliothèques intercommunales Ardèche-Rhône-Coiron.

Certains disent qu'il n'y a pas grand-chose (plus de 1000 titres cependant, sans compter les nombreux ouvrages pour les plus jeunes), de quoi s'occuper pendant quelques heures! Rappelons que 3 fois par an, nous renouvelons, lors du passage du Bibliobus, plus d'un tiers des livres, et que, sur simple demande de votre part, nous pouvons réserver des titres auprès de la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche.

Cette année, une subvention de la communauté de communes Ardèche Rhone Coiron nous a permis d'acquérir une centaine d'ouvrages.

Pour répondre à l'ensemble de la demande de nos lecteurs, petits et grands, nous avons choisi des titres récents, romans, nouvelles, art de vivre, cuisine, bricolage, mangas, bd pour adultes et enfants, contes et histoires pour les tout-petits.

Nous avons également souscrit des abonnements à des revues (Causette-la maison de Marie-Claire, J'aime lire, Cuisine et Vins de France...)

Précisons nos horaires d'ouverture : le samedi de 10h à 11h30, le dimanche de 10h30 à 12h00.

L'inscription est gratuite, le nombre d'ouvrages empruntés n'est pas limité.

Nous diffuserons avec l'aide de la mairie très prochainement la liste complète de nos acquisitions, que nous essayerons de mettre à jour

deux fois par an.

Notre équipe est également impliquée dans l'animation du village. Les idées ne nous manquent pas, et nous souhaitons vivement accueillir de nouveaux et nouvelles bénévoles, non seulement pour assurer les permanences, mais pour réaliser nos projets !

Parmi ceux-ci, il y a une possibilité de créer et d'animer un groupe de jeunes journalistes qui réaliseraient et diffuseraient des reportages sur leur village.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par téléphone: Martine LEGRAND **06 82 16 50 09**, ou par courriel :

bibliothèquesaintlager@orange.fr

SCRACADO

Dirigeants, activités et adhérents évoluent ... Un samedi sur deux, Annie PITTON et Sylvie MEALARES animent depuis 4 ans les ateliers...

Cette année scolaire 2018/2019 aura été remplie de joie et de bricolage. 8 jeunes filles auront participé de septembre à juin aux activités avec assiduité. Elles auront recyclé, transformé, embelli des objets !

Un groupe de 8 jeunes filles motivées, animées par un grand plaisir de créer, s'est reformé cette nouvelle saison. Les puristes épris de critiques diront que la communication autour de l'activité est minimaliste : pas de devanture, pas de tract, pas de date ni d'horaire affichés...

Les sensibles y verront une forme de société secrète, un rendez-vous entre amis, un moment convivial qui se partage comme un secret...

Longue vie à l'association, aux activités manuelles inconditionnelles et éternelles qui ravissent et encouragent la créativité de l'esprit et l'habileté artisanale, qu'elles échappent encore longtemps au tourbillon des réseaux sociaux et autre animation virtuelle !



Le jet d'encre

Les répétitions se sont enchaînées depuis mars, la salle des fêtes étant en travaux, la troupe a trouvé un accueil au château de Granoux. Cette année, on retrouve Frédérique BROUSSEAU, Philippe CHARRE, Raphaëlle FRANCHINI, Franck LEPETZ, Armelle MAZZEGA dans une comédie de Bernard GRANGER : une ex-cantatrice croulant sous les dettes, un gîte, une écologiste, un notaire qui annonce un héritage colossal, un sosie du défunt qui met tout le monde dans de multiples situations aussi bancales que désopilantes... Le ton est donné dans cette pièce pleine de rebondissements. Les acteurs sont toujours épaulés par Gilles DROULEZ de la compagnie des Affamés qui vient, en début du lancement des répétitions, aider à poser les personnages et ébaucher une mise en scène.

La Troupe du Jet D'encre a été créée en 2001 et est composée d'amateurs. Elle s'est produite cette année et pour la première fois au Festival d'Avignon en Off les 8 et 15 juillet où elle a reçu un très honorable succès !

Cette troupe reçoit le soutien de notre commune depuis plusieurs années, les répétitions se faisant à la salle des fêtes pendant plusieurs mois, ainsi que sa mise à disposition pour un week-end lors de la représentation finale. Une représentation est prévue dans la salle des fêtes rénovée de SAINT LAGER BRESSAC.



Les amis de Saint-Lager



Cette année pour notre 12e Assemblée Générale, la rencontre s'est faite à Saint Léger de la Martinière (Deux-Sèvres) les 8/9 juin 2019. Au bureau 39 personnes et 23 St Léger étaient représentés.

Nous avons eu l'occasion de visiter les Marais Poitevin et de faire une balade découverte des Mines d'Argent. Les années à venir se présentent ainsi :

2020 - St Léger-les-Vignes (Loire-Atlantique)

2021 - St Léger-sous-Cholet (Maine-et-Loire) qui fêtera les 25 ans de l'association des St Léger de France et d'Ailleurs.

2022 - St Léger de Montbrun (Deux-Sèvres)

Fin juin, notre association a organisé entre adhérents un repas « pique-nique » sur les bords du lac de Cruas, une journée très conviviale.

Un projet a été lancé au profit de l'association des ST LÉGER de France et d'Ailleurs :

La création d'une rose appelée (Saint Léger) mise en production juillet 2019 – livraison pour plantation 2020. Si des gens en souhaitent l'acquisition, contacter Mireille au 04 75 65 94 42, prix du rosier 12€ ttc.



Club rencontre amitié

Le programme de cette année 2019 fut varié et intense

Notre programme 2018/2019

- Rentrée du club le 3 septembre 2018
- Le restaurant La Taverne nous a accueilli pour notre repas de Noël
- Assemblée générale 2018 qui a eu lieu le 28 janvier a été suivi de la galette des rois partagée avec nos amis de St Vincent et des membres de la municipalité
- Le 1^{er} juillet dernier repas avant les vacances, malgré une très grosse chaleur nous nous sommes retrouvés 50 membres à la salle des fêtes de St Lager pour déguster le repas préparé par Philippe de la cantine ST Exupéry, il fut apprécié par l'ensemble des invités.
- Rentrée du club le 2 septembre 2019

Nous avons de plus en plus d'échanges avec le club de St Vincent : nous avons partagé à St Vincent

- le 7 mars la choucroute
- le 9 mai des grillades
- le 26 sept une paella

La sortie annuelle, en compagnie toujours de St Vincent, nous a été proposée le 11 octobre à SETE une journée « AU CABARET avec repas », super spectacle avec de belles danseuses et beaux très beaux danseurs, notre journée s'est terminée par un repas partagé offert par le club de St Vincent.

Après plusieurs rencontres avec les membres du bureau de ST Vincent nous avons convenu de nous retrouver une fois par mois à la salle du foyer de ST Vincent pour les inconditionnels des jeux de cartes

Ainsi qu'un concours de belote inter club :

- Rencontre Amitié a reçu le club Rencontre le 2 mai 2019, la coupe a été remportée par le club de St Vincent.
- Le retour devait avoir lieu le jeudi 14 novembre, en raison des fortes chutes de neige, il a été reporté à une date ultérieure.

Cette année va être une date importante pour notre club, nous avons accepté de participer au Téléthon le 1^{er} décembre 2019 , nous organisons un concours de belote, les bénéfices seront versés au Téléthon. Nous espérons que ce concours rassemblera de nombreux participants.

Et je n'ai pas parlé de nos lundis, que dire : nos lundis sont des après-midis incontournables pour nos joueurs de cartes ou de tarot, les parties sont animées, les rires diffusent mais aussi les discussions pour ceux qui ne jouent pas, et que dire des anniversaires que nous souhaitons, avec une dégustation de gâteaux variés et délicieux en buvant le verre de l'amitié.

Nous sommes là tous les lundis de 14h à 18h, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact :

Renée DOUSSON : 04 75 65 19 60

Jean COMBE : 04 75 65 15 47





L'Association des Parents d'Elèves a fait sa rentrée.

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 1er octobre à St Lager-Bressac, en présence des parents, directeurs d'écoles et élus.

Le bureau a été renouvelé et ont été présentés le bilan de l'année des activités et le bilan financier.

Cette année encore, plusieurs manifestations sont prévues. Celles-ci ont pour but de récolter des fonds pour aider les financements des projets et des sorties scolaires. Pour cette année écoulée, l'APE a versé aux écoles un peu plus **5500€**.

Pour continuer à soutenir nos écoles, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe. L'association a besoin de vous et toutes aides que vous pourrez apporter.

Contact mail : ape.rpi07@yahoo.fr
Page Facebook : Ape Rpi

Au programme des animations cette année :

- Halloween : jeudi 31 octobre à St Vincent
- Vente de chocolats,
- Ateliers sur le thème de Noël, dimanche 1er décembre à St Vincent
- Marché de Noël, dimanche 8 décembre à St Vincent
- Loto : 16 février 2020 à Cruas
- Carnaval : vendredi 17 avril (date à confirmer avec les enseignants)
- Chasse aux œufs
- Concert : mai/juin (date à confirmer) à St Vincent
- Fête des écoles : samedi 27 juin à St Bazile



TED - Vide grenier

La traditionnelle manifestation d'octobre rencontre un franc succès.



Privas Equitation et le Haras de Bressac

Privas Equitation, association loi 1901, affiliée à la Fédération Française d'Equitation a ses activités dans les installations du Haras de Bressac avec lequel elle a un partenariat.

L'école d'Equitation est sous la responsabilité de Myriam Dumas, l'institutrice du Haras de Bressac, avec une vingtaine d'équidés, pour assurer les cours de tous niveaux, l'encadrement des sorties en compétition et le passage des examens fédéraux.

C'est le seul Pony Club et Centre Equestre du bassin privadois labellisé « Ecole Française d'Equitation », « Pony Club de France » et Cheval Club de France ».

Les enfants sont accueillis à partir de trois ans, grâce à la section shetland et il y a des cours adultes.

L'association a pour but d'assurer des animations et de promouvoir l'activité équestre: fête du club, arbre de Noël, stages, randonnées, compétitions. Elle aide ses membres à participer à des compétitions.

Plusieurs enseignants diplômés sont membres de l'association.

Le Haras de Bressac accueille des équidés en pension, assure le débouillage et la valorisation de jeunes chevaux et héberge plusieurs poulinières. C'est Xavier Gounon le seul cavalier de la division Pro en Ardèche qui s'en occupe sous la responsabilité de Myriam Dumas.

Le Haras de Bressac dispose d'infrastructures de qualité qui sont uniques dans le bassin privadois.

- Deux carrières, éclairées, l'une de 70 m X 60 m, l'autre de 65 m X 30 m, toutes deux en micro sable avec arrosage, et elles sont lamées régulièrement.

- Manège couvert de 60 m X 22 m, arrosé et éclairé.
- Rond de longe
- Obstacles de cross.
- Grand club house avec terrasse panoramique.
- Une vingtaine de boxes.
- De nombreux paddocks collectifs ou individuels.
- Selleries club et propriétaire, bureau, sanitaires avec douches...



Manifestations sportives organisées en 2020 par Privas Equitation au Haras de Bressac

Privas Equitation va organiser au Haras de Bressac, le samedi 19 et le dimanche 20 avril 2020, le « Grand Régional de Dressage de Privas Saint Lager Bressac ». Cette compétition, labélisée Grand Régional par le Comité Régional d'Equitation Auvergne-Rhône-Alpes sera ouverte aux cavaliers des divisions Pro, Amateur, Club et Pony, avec des épreuves qualificatives pour leurs Championnats de France respectifs. Il y aura des reprises Pro Elite, le plus haut niveau du dressage, avec des épreuves réservées aux Jeunes Cavaliers.



Un spectacle aux confins du sport et de l'art, pour cette discipline Olympique. Plusieurs centaines d'engagés sont attendus sur ces deux jours. Les reprises se dérouleront le samedi de 9h00 à 21h00 avec les reprises libres en musique en soirée. Le dimanche les horaires seront de 9h00 à 18h00 avec les plus spectaculaires en début d'après-midi. L'entrée sera libre avec parking gratuit, buvette et restauration sur place.

Le dimanche 31 mai et le lundi 1er juin aura lieu au Haras de Bressac la Finale du Circuit Drôme-Ardèche de Dressage. Il y aura des reprises des divisions Pony, Club et Amateur. L'entrée sera libre avec parking gratuit, buvette et restauration sur place.

Les 20 et 21 juin cela sera une compétition de Sauts d'Obstacles et de Hunter avec la Finale du Circuit Drôme-Ardèche de Hunter. Il y aura des épreuves des divisions Pony, Club et Amateur. L'entrée sera libre avec parking gratuit, buvette et restauration sur place.



ACCA

L'ACCA de St Lager Bressac compte toujours une cinquantaine de membres, plutôt orientés vers la chasse du sanglier, car le petit gibier de plaine est toujours trop faiblement présent sur notre commune... en cause les divagations d'animaux domestiques, qui nuisent fortement à la reproduction, mais aussi la sécheresse qui sévit depuis plusieurs saisons maintenant et qui a un effet manifeste sur les animaux sauvages. Après un passage délicat, la population de sangliers a diminué, et par la même les dégâts aux cultures ont nettement régressé, grâce également à la pose de clôtures électriques qui ont permis de protéger les cultures.

Comme chaque saison, des actions de débroussaillage et d'entretien des chemins ont été menées par les chas-

seurs, permettant ainsi de maintenir des voies de promenade utilisables par tous, chasseurs ou non chasseurs.

Par endroit, on observe que les buis parviennent à lentement se régénérer, après trois années de présence très destructrice de la pyrale du buis : il semblerait que les oiseaux locaux commencent à prédater cet insecte, ce qui n'était pas le cas au début de l'invasion.

Enfin, pour tous les non chasseurs,

n'hésitez pas à aller à la rencontre des nemrods de la commune, il est possible de participer à une journée de chasse aux sangliers en tant qu'accompagnateur (trice) pour découvrir comment se passe la chasse de cet animal discret ... et très malin quand il s'agit de nous échapper !

Contact :

Marcel VINCENT - Président
06 66 43 56 84
marcelvincent07@gmail.com



Quelques animaux présents sur notre territoire : renard, blaireau, fouine.

Foot

Amateurs de foot, envie de faire une activité intergénérationnelle, le foot loisir mixte de Saint-Lager-Bressac est fait pour vous. Ouvert à tous de 10 à 70 ans.

Le groupe se retrouve tous les vendredis à 18h30 au stade. Les matchs entrainements ont repris depuis septembre. Et la reprise a été suivie d'un verre de l'amitié au snack de la piscine. L'éclairage est en cours. Des bancs ont été installés début novembre par les supporters et spectateurs le long du terrain.

L'esprit de foot loisir reste le même : partager un bon moment et faire du sport sans compétition et sans nécessité d'engagement d'adhésion.

Alors n'attendez plus et rejoignez les au stade. Renseignements auprès de Gaëtan Robert via Facebook



Paroisse St François d'Ouvèze-Payre

(Alissas – Chomérac – Rochessaive – St Bauzile – St Lager-Bressac – St Symphorien s/Chomérac – St Vincent de Barrès – Baix – Le Pouzin – Flaviac – Rompon – St Julien en St Alban)

Coordonnées utiles

Presbytère : rue de la République, 07210 CHOMERAC.

Pour nous joindre : 04 75 65 10 61 (laisser un message sur le répondeur). Permanences au presbytère : tous les jeudis de 9h30 à 11h30 salle au rez de chaussée côté parc (04 75 65 10 61)

Horaires des célébrations dominicales

1^{er} samedi : 18h à Alissas / 2^{ème} samedi : 18h à St Lager-Bressac
3^{ème} samedi : 18h à Rochessaive (sauf mois d'hiver) / 4^{ème} samedi : 18h à St Vincent de Barrès / 5^{ème} samedi : 18h à St Bauzile (sauf mois d'hiver)

Les célébrations du dimanche ont lieu à 10h30 en alternance soit à Chomérac soit au Pouzin.

Des célébrations ont lieu aussi

ponctuellement certains dimanches à 9h (ou l'hiver certains samedis à 18h) à Flaviac ou St Julien en St Alban. Consultez les tableaux d'affichages, la feuille paroissiale à disposition dans les églises, la page facebook

Page facebook : Aimer la page : « paroisse saint françois d'ouvèze payre »

Décès de Jean-Michel Messié, prêtre responsable de la paroisse

Le 19 mars dernier, les chrétiens de la paroisse étaient réunis en l'église de Chomérac ainsi que de nombreux prêtres du diocèse autour de Christian Goudard vicaire général, représentant Jean-Louis Balsa, Evêque de Viviers qui ne pouvait être présent, pour célébrer les obsèques de Jean-Michel Messié atteint depuis 6 mois d'une maladie qui devait l'emporter. Jean-Michel Messié était au service de la paroisse depuis 10 ans. Il s'est battu avec courage et confiance contre la maladie, assurant jusqu'au bout les tâches de son ministère. Il a été

inhumé au cimetière de Bourg St Andéol dont il était originaire.

Claude Bourg, nommé administrateur de la paroisse

Claude Bourg, vicaire à la paroisse St Jean du Pays de Privas a été nommé « administrateur » de St François d'Ouvèze-Payre. Secondé par une petite équipe il assure, outre ses engagements sur Privas, la responsabilité de la pastorale de la paroisse, aidé dans ses tâches et selon ses possibilités par Charles Rochette, prêtre auxiliaire (retraité) qui habite au Pouzin. Claude Bourg réside à Privas.

Une journée festive à l'occasion de la fête de St François patron de la paroisse

Une journée entière qui s'est déroulée le dimanche 6 octobre à la salle des fêtes de St Symphorien avec conférence le matin, repas et clôture de la journée l'après-midi à 16h par la célébration dominicale.



Fabienne Brandt

Fabienne Brandt, dont le nom ne vous est pas complètement inconnu, pour son implication dans les activités périscolaire à l'école de St Lager en 2017, débarque sur les contreforts des bois de Bressac il y a plus de 30 ans. Longtemps vacancière fidèle de sa petite maison, elle s'imprègne des lieux, des histoires des anciens qu'elle affectionne. St Lager Bressac, au fil des années et des événements, devient sa patrie et sa résidence principale.



Dans sa Suisse natale, Fabienne fait longuement carrière auprès des enfants, avec le désir toujours renouvelé de les faire grandir et s'épanouir en s'appuyant sur le travail artistique. Éducatrice formée aux arts appliqués, puis directrice d'ateliers d'expressions où des œuvres collectives géantes voient le jour. Fabienne transmet avec passion pour faire découvrir l'art, en gardant pour objectif l'affirmation des enfants, qu'ils puissent faire l'apprentissage du développement de leur individualité dans le cadre d'une collectivité...

C'est depuis peu que Fabienne ex-

plore et présente un travail plus personnel grâce à son petit atelier à Chomérac ouvert il y a 3 ans. Fabienne travaille avec des objets glanés, récupérés, souvent avec beaucoup de couleurs, de matières. Ses toutes nouvelles créations très douces, épousent des matériaux naturels et jouent avec les tons de la nature.

En 2019 elle réalise une exposition sur l'opéra à la galerie du Bosquet, qu'elle mène avec une artiste qui travaille la terre. Cette collaboration fructueuse ouvre très certainement le chemin à d'autres partages.

Il est encore possible de profiter du savoir faire de cette artiste qui garde une petite activité pédagogique. Pour les enfants de 6 à 12 ans, il est proposé un atelier les mercredis après midi de 15h30 à 17h. L'idée étant de participer à une session de 5-6 séances. Quand aux adultes, des stages sont organisés à la demande dès lors qu'un petit groupe est volontaire, les séances peuvent se dérouler en journée comme en soirée. L'idée est bien de prendre du plaisir et de découvrir son potentiel, pas besoin d'avoir déjà dessiné ! N'hésitez pas à la contacter.

L'atelier Trait D'Union

Place de l'Eglise à Chomérac
Fabienne Brandt 06.08.51.70.30
fabienne.brandt@hotmail.com





Lieu de vie et d'accueil mère enfant



L'accompagnement personnalisé de chaque mère se traduit par un projet individualisé qui laisse une large place à la parole. Chacune est sollicitée pour s'exprimer sur la préparation de son avenir et celui de son enfant. Le lien entre la mère et son enfant sera favorisé à travers des activités telles que le massage, la musique ou les histoires.



Cette structure permet également aux futures mères ou jeunes mères de trouver un lieu sécurisé où elles pourront se construire et prendre confiance en elles.

Isabelle Dumez et Moïra Jaunatre ont présenté au conseil municipal du mois d'octobre une nouvelle structure d'accueil pour des mères et leurs enfants située aux Chaix, qui a obtenu l'agrément du Conseil Départemental et de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Ces structures sont très peu nombreuses nous expliquent Moïra et Isabelle (une dizaine dans toute la France), sans commune mesure avec les besoins d'hébergement. Elles concernent les mères et leurs enfants jusqu'à l'âge de trois ans.

La cigogne prépare les futures mères à l'arrivée de leur bébé puis à la gestion du quotidien : préparer à manger, donner un bain à son enfant, gérer un budget, inscrire un enfant à l'école, passer son permis... autant de gestes quotidiens et de démarches qui ne vont pas de soi pour ces femmes souvent très jeunes : ce sera la tâche de Moïra et d'Isabelle : favoriser le lien entre les mères et leur enfant, les accompagner dans l'apprentissage de leur autonomie et des responsabilités auxquelles elles seront confrontées.

Thibaud Quéré Services

Travaux - Entretien - Conseil

04.75.65.13.96 / 06.23.60.40.34

					
Petite Maçonnerie - Carrelage	Installation Electrique	Plomberie - Création ou rénovation de Salle de bain	Aménagement Maison - Pose de Cuisine	Entretien des espaces verts	Isolation Placo Peinture

"CHEZ YVAN ET MARIE"

Camion Pizza au feu de bois



Mercredi	: St Vincent de Barrès
Jeudi	: Brune
Vendredi	: Chomérac-Le Bosquet
Samedi	: La Neuve-St Lager
Dimanche	: La Neuve-St Lager

Tél. : 06 11 45 12 01
Commandes à partir de 17h30

Giraud Delay, une entreprise familiale qui a ses racines à Brune

Vous avez forcément vu ce bâtiment industriel à dominante verte, perché dans le vallon situé juste après le viaduc d'Alissas. Nous sommes quelques-uns à savoir ce qui se passe à l'intérieur grâce à une invitation de la part de la famille Giraud Delay à visiter l'entreprise.

Usine de construction de bâtiments industriels à structure en fer, la visite commence comme il se doit par les bureaux de conception où des techniciens manipulent en trois D projets, escaliers et structures métalliques : ils font tourner sous vos yeux comme des jeux vidéo ces structures qui une fois montées pèseront des dizaines de tonnes.

La visite se poursuit aux ateliers, où M. Delay et sa fille nous présentent avec ferveur et passion les nouvelles chaînes de montage et d'usinage. Un atelier presque entièrement automatisé où quelques opérateurs, placés derrière des écrans, font se déplacer d'énormes poutres métalliques : rouleaux élévateurs et machines d'usinage ne font qu'une bouchée de ces lourdes pièces de fer promenées comme des fétus de paille. Le brossage se fait avec de minuscules billes de fer pour enlever saletés de graisses et débuts de rouille. Les tapis présentent les poutres devant une autre machine qui les avale, les perce au millimètre près, capable de changer automatiquement de forêt en cours d'usinage. Tout est évidemment piloté par ordinateur : les fichiers sont envoyés à la machine qui les transforme en opération d'usinage. Ainsi les opérateurs sont libérés du transport de ces énormes poids et sont désormais formés pour assurer les tâches de pilotage des machines. Un progrès considérable pour ce qui est des risques et de l'usure physique...

Attention cependant aux maux de

dos, nous dit-on, car la position statique n'est pas forcément ergonomique...

La découpe se fait aussi de manière automatique avec du plasma, un mélange de gaz et d'oxygène qui découpe des plaques de fer de dizaines de millimètres d'épaisseur comme le ferait un cutter avec une feuille de papier : forme impeccable, bords parfaits, pièces identiques ou spécifiques découpées avec une précision chirurgicale et... numérotées automatiquement, s'il vous plaît, pour faciliter le montage. La machine est même capable de placer les pièces sur la plaque de fer de manière optimale afin d'éviter toute perte inutile de matière. Les énormes poutres façonnées percées sont en attente sur des chariots, prêtes à passer à l'opération suivante : la peinture de protection anti-rouille. Certaines devront être pliées avec une presse capable de développer des centaines de tonnes de pression. Mais dans ce cas, l'humain reprend ses droits, car les opérateurs devront placer la pièce pour que celle-ci soit pliée au bon endroit avec le bon angle. De tout cela notre guide parle avec passion et simplicité avec ce bel

accent qui rappelle les racines ardennaises de cette famille d'industriels.

L'investissement est énorme et forcément indispensable pour survivre dans l'environnement actuel où l'informatique et l'automatisation sont une condition impérieuse de survie.

Investissements lourds qui doivent être impérativement rentabilisés par une activité régulière.

C'est pourtant possible, nous dit M. Delay, grâce à la réputation que s'est faite l'entreprise auprès des architectes et des bureaux d'études. Point de structure de communication dispendieuse, mais un bouche à oreille, témoin de la réputation de qualité et de fiabilité de cette entreprise familiale.

Une gageure cependant, car le plan de charge est de trois mois, pas un de plus : de par sa taille, l'entreprise ne pourrait se projeter plus loin dans le temps, au vu de ses capacités de production. Mais il faut trouver de l'activité pour 50 employés. Du travail d'équilibrisme industriel qui doit tirer parti des intuitions du moment



et jongler avec la conjoncture... Ainsi nous explique M. Delay l'entreprise fut sauvée dans les années 90 par des commandes venues d'Algérie, la crise de 2008 fut conjurée par la construction d'un bâtiment dans la zone industrielle du Pouzin, actuellement siège d'une entreprise locale bien connue, Rampa.

Dernière étape: l'atelier de peinture où un savant système d'aspiration et de filtration protège ouvriers et environnement, en attendant une peinture à l'eau plus écologique, qui pour le moment n'existe pas.

Nous voici désormais dans la salle de réception, pour un apéritif qui conclut la visite. Un coup d'œil à droite nous laisse voir la montagne ardéchoise si familière et le ballet silencieux des vélos qui glissent sur la voie verte. Paysage apaisant et serein sous le ciel bleu.

Madame Giraud nous rejoint, une dame à la faconde entraînant et passionnée qui nous parle avec énergie des péripéties familiales parfois dramatiques: le premier siège de l'entreprise au cocon de Brune, les premiers



employés désormais à la retraite, qu'il lui arrive de rencontrer et qui la saluent avec un « patronne » sonore.

Etonnamment on attendrait un discours formaté par les nécessités de la compétition économique, par la dure lutte que la concurrence rend inévitable, et on entend cette femme passionnée qui nous rappelle que son arrière grand-père, révolutionnaire membre d'une société secrète, a participé au soulèvement de 1851 et fut arrêté. On entend cette dame qui évoque sa correspondance par mail avec une dame africaine du Burkina

Faso, ou qui s'alarme de la pauvreté qui gagne certains de nos concitoyens, aux comptes en banque crédités de quelques dizaines d'euros... On se prend même à discuter... politique, sujet délicat s'il en est. On dirait une rencontre amicale entre voisins qui désormais touche à sa fin : ce fut une plongée dans l'Ardèche que nous aimons tant, faite de souvenirs, de récits familiaux et de modernité, où les femmes et les hommes si fragiles et si forts face à l'adversité ont façonné notre beau département.

Une bien belle visite.



Le jeu des coïncidences !

Entre Cadix et Gibraltar, à Vejer de la Frontera, un des plus beaux villages d'Espagne implanté à quelques pas de l'Océan, existe un charmant établissement gastronomique ... Au cours d'une escapade romantique, aux vacances de Pâques 2019, Pascal et Véronique BILLARD s'y attardent. Le repas est excellent, la serveuse s'exprime en français, le couple souhaite congratuler le chef !

Au fil d'un échange chaleureux, le patron se désigne Ardéchois plutôt que Français ! Surpris par cette boutade, les voyageurs parisiens rebondissent en évoquant leur origine, ardéchoise également. Quelle ne fut pas leur surprise à la révélation de leur berceau géographique : la commune de SAINT LAGER BRESSAC ! Quel extraordinaire hasard !

Le maître-queue n'est autre que Damien GIRAUD, fils d'Annie et Louis GIRAUD de Brune, établi en Andalousie depuis plus de 18 ans. Les touristes parisiens sont eux les descendants d'Arsène BARNEZET, directeur de l'école primaire à SAINT LAGER BRESSAC pendant de nombreuses années entre 1889 et 1929.

Evidemment, Damien fait part à Annie, sa maman passionnée d'histoire et de généalogie, de cette heureuse rencontre et un échange se tisse avec le couple : il apparaîtrait qu'ils seraient de la même famille ! Hasard ou destin ? Ce clin d'œil de l'histoire aura permis un autre déplacement de M. et Mme BILLARD à SAINT LAGER BRESSAC cette fois, en septembre, où le couple fut accueilli par Mme GIRAUD et reçu un après-midi en mairie au cours de ce pèlerinage.

Une belle rencontre qui valait bien un petit récit et un rappel de notre histoire...

Arsène BARNEZET s'est marié à Louise LAUZIERE à Meysse le 26/02/1889, ils ont eu 3 enfants Marie-Louise, Joseph et Antoinette. Pascal BILLARD est son arrière-petit-fils.



Pour ne pas oublier ...



Le samedi 31 août Le Souvenir Français, en partenariat avec les Mairies de ROCHESSAUVE et de ROMPON, ont organisé un parcours commémoratif à l'occasion du **75^e anniversaire de la reddition des derniers soldats allemands en Ardèche.**

Après un dépôt de gerbe à Rochessauve et à Chomérac. Un émouvant hommage à André Théoule a eu lieu au cimetière de Saint-Lager-Bressac. Suivi d'une commémoration à la stèle de Lauvie à Rompon.

Ce parcours s'est achevé par un apéritif à la salle des associations de Rompon, dans le parc municipal.



TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT

*Démolition – Gravier – Pose d'enrochement – Terre végétale
Agrée EPARCO Assainissement*

SARL DIDIER FAURE

**"La Garenne" 07210 SAINT-LAGER-BRESSAC
Tél./Fax : 04 75 65 08 06 – Port. : 06 14 26 59 46**

SARL JV ELECTRICITE
5 lot bremonde 07210 St Lager Bressac

Neuf et rénovation, domotique, climatisation et pompes à chaleur, colonnes de distribution

Portable: 06 60 93 76 31
Portable: 06 98 58 44 87
Email: jean.viret@jv-electricite.fr

TEL/FAX: 04 75 30 46 65

Balades et randonnées

Plus de 120 km de sentiers balisés sur le territoire de la communauté de commune. Des fiches randonnées sont disponibles sur les offices de tourisme, sur le site internet de Ardèche Rhône Coiron, et à la mairie pour les deux sentiers balisés de St Lager.

La commune est traversée par le GR 42 qui va de Saint Etienne (Loire) au Grau du Roi (Gard) en serpentant sur les hauteurs du Rhône côté Ardèche. Mettez les maillots dans le sac, en 15 jours vous êtes à la mer !!

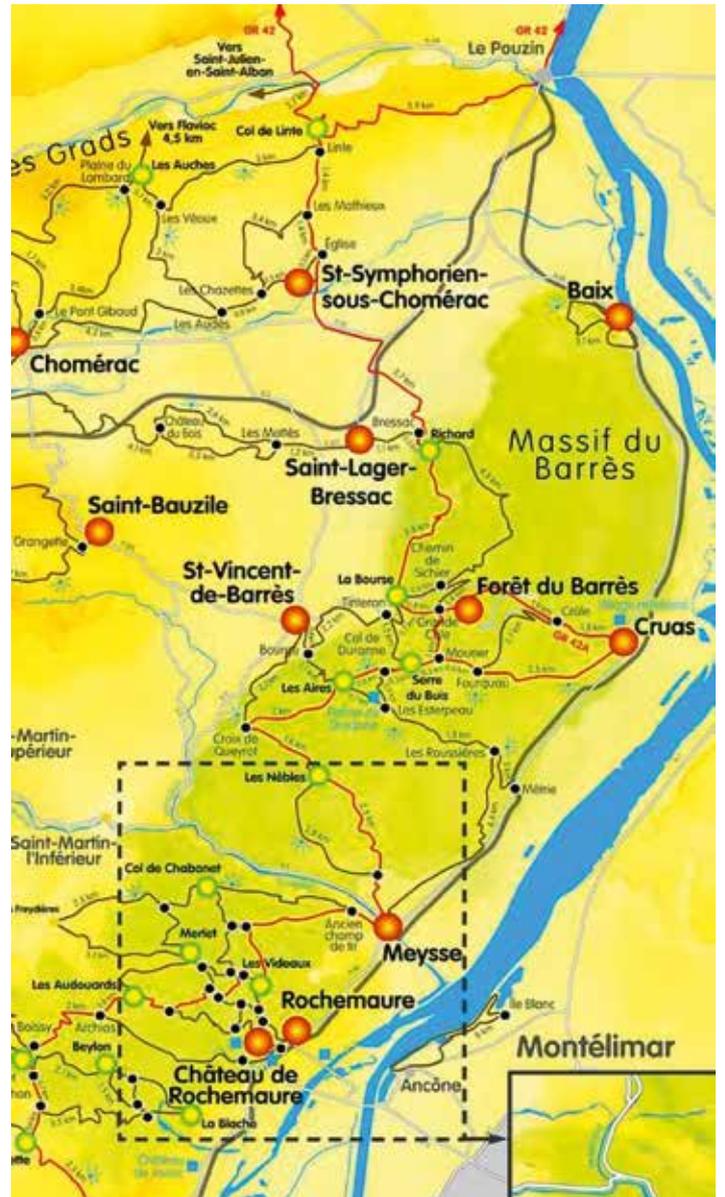
Deux boucles sont balisées (jaune et blanc) et entretenues par la communauté de commune.

L'une se trouve dans les bois de Bressac sur les contreforts du Barrès. Zone sauvage, escarpée, boisée mais sèche vous y trouverez la végétation des zones calcaires avec le thym, les lavandins... dépaysement assuré jusqu'à la crête où vous pourrez alors admirer la vallée du Barrès.

L'autre est plus douce à l'image des contreforts de la montagne d'Andance qui surplombe le village, la balade se fait entre petites routes et larges chemins sans trop de dénivelé. Pour autant, il y a de beaux points de vues sur la plaine de Chomérac et de St Lager Bressac. Ici le sol est moins aride et la terre plus acide, point de calcaire en vue, le thym est remplacé par la bruyère, le serpolet et quelques chataigniers.

Pour les intrépides, amoureux des cartes ou des systèmes GPS de nombreuses autres balades à pied ou à VTT sont à arpenter seul, en famille ou avec des groupes de randonneurs locaux. (Les randonneurs de la Payre à St Symphorien, Le Mille patte baixois,)

Les chasseurs qui entretiennent de nombreux sentiers et dont la cabane est à l'orée de la vallée de Sichier sont aussi de bons conseils. Attention aux jours de chasse pour la randonnée, le panneau battues en cours



ENTREPRISE ROBERT MACONNERIE

Robert Gaétan

artisan maçon



Neuf et rénovation toiture
clôture, VRD
aménagement extérieur



Quartier Le Mazibet

04 75 65 97 23

07210 St-lager-Bressac

07 60 28 22 02

Balades et randonnées

Marcher, c'est aller au rythme de son corps, c'est parcourir les paysages, sentir, découvrir la nature. Marcher, promener, cheminer, c'est aller sur des voies ou milles autres pas se sont succédés. Marcher c'est sans frais, et à portée de pied et de vos quartiers... Pour les grands voyageurs bien



chaussés : le GR 42 qui va de Saint Etienne (Loire) au Grau du Roi (Gard) en serpentant sur les hauteurs du Rhône côté Ardèche. Mettez les maillots dans le sac, gardez-vous sur le parking de la Voie douce de « La Plaine » et suivez les balises blanches et rouges, en 15 jours vous êtes à la mer !!

Pour rester dans le coin, et bénéficier de pistes balisées : Privilégiez les deux boucles PR 9 basée sur la commune dont le balisage est jaune et blanc.

L'une se trouve dans les bois de Bressac sur les contreforts du Barrés. Zone sauvage, escarpée, boisée mais sèche vous y trouverez la végétation des zones calcaires méditerranéennes : thym, lavandins, chênes et pin sylvestres, buis ... La descente jusqu'au ruisseau de Sichier est très appréciée par les randonneurs. Exposée au sud et abritée du vent du nord, c'est aussi un havre de paix pour une micro faune variée et colorée. Dépaysement assuré jusqu'à la crête où vous pourrez alors admirer la vallée du Barrés.

L'autre est plus douce à l'image des contreforts de la montagne d'Andance qui surplombe le village, et le PR. La balade se fait entre petites routes et larges chemin sans trop de dénivelé.



Plusieurs châteaux sont visibles, ainsi que de beaux points de vues sur la plaine de Chomérac et de St Lager Bressac.

PR 9 : Réfléchis et conçus en 2003 par le SIVOM Ardèche Rhodanienne (devenu le Syndicat mixte Pays de l'Ardèche méridionale) Yann Roubi et Maryse Quere ont participé à l'élaboration de la piste et du topo guide.

Entretien et travaux : responsabilité de la communauté de commune, délégué à l'association « Les randonneurs de la Payre » pour l'entretien courant.

Fiches randonnées (gratuites) et Topo guides : accessible en office de tourisme, ou téléchargeables sur le site de la communauté de commune.

Balades et randonnées

Mais les balades, c'est aussi d'innombrables petites voies anciennes et sentiers public non balisés, que vous avez peut être aperçu sans oser vous y faufiler. Avec l'aide d'Angélique Alves, randonneuse férue et vice présidente des « randonneurs de la Payre », et celle de Jean Michel Ravel, grand praticien du VTT sportif on a tenté de vous pointer les plus simples du coin.

Les familiales

Les bois de Bressac, où regorgent les sentiers, sont trop caillouteux et escarpés pour les familles. Mais un passage charmant permet de rejoindre le PR et le GR et de réaliser ainsi une petite boucle sportive mais brève en ayant vue sur la vallée de Sichier! Le sentier part juste à droite avant la cabane des chasseurs et grimpe jusqu'au GR.



Marcher sur les petites routes et larges sentiers dans les hauteurs de Lavergne et du Lombard, ouvre l'horizon vers le village ainsi que sur Le Pouzin.

La boucle qui part de la piscine alterne petite route, sentier en bordure de prairie et large chemin. La présence de deux fermes le long de ce parcours permet de voir quelques animaux en train de pâturer.



Boulangerie De Croissant
Pains spéciaux
Viennoiseries & pâtisseries
Boissons chaudes & fraîches
Pizzas & Hamburgers sur commande
Saint-Lager-Bressac
Place de l'Eglise

Pain fabriqué à l'ancienne

- ☞ Pain au levain
- ☞ Farine biologique semi-complète
- ☞ Pétrissage manuel
- ☞ Teneur réduite en sel

Mardi, Mercredi, Jeudi
8h-12h / 16h-18h30
Vendredi, Samedi et jours fériés
8h-13h

Commandes par mail : bou.lager@hotmail.fr

Fruits, légumes et produits locaux de saison



Nelly Verger
06 89 38 20 24
contact@dupreauverger.com



Commande
Livraison

Stand saisonnier au parking de la Neuve, aire de covoiturage du Planas, de **Juin à Septembre**.

Produits frais de producteurs de la Drôme et de l'Ardèche



www.dupreauverger.fr

Pour les sportifs et les aventuriers

Les bois de Bressac et la forêt du Barrès sont un immense terrain de découvertes pour ceux qui ne craignent pas les dénivelés, et qui savent se repérer sur une carte IGN ou au moyen de leur GPS. Multitudes de petits sentiers, de larges pistes caillouteuses (conçue pour installer les pylônes) s'entrecroisent. Le territoire boisé est vaste entre les communes de St Lager Bressac, St Vincent de Barrès, Baix et Cruas voir Meysse. Les points de repères visuels sont peu présents (hormis les pylônes et leurs câbles). Ne vous engagez pas hors de la piste balisée sans carte et soyez bien chaussés.

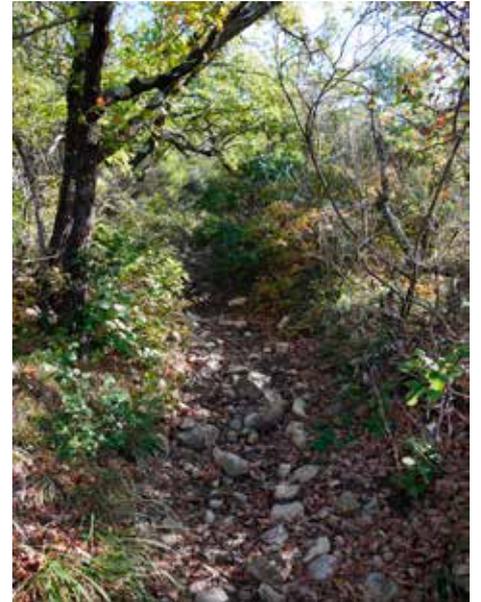
Pour réaliser la boucle orange. Partez sur la piste à gauche avant la cabane des chasseurs. Suivez cette large piste très caillouteuse jusqu'à une épingle qui domine la vallée de Sichier. Elle est à l'issue d'une montée bien raide. Un sentier part à gauche dans l'épingle et passe au pied d'un pylône. Remontez et serpez dans les arbres tout au long de la crête qui fait limite entre St Lager et Baix. Au premier croisement vous pourrez redescendre sur la cabane des chasseurs (chemin en face qui descend).

Pour le tracé bleu : Juste avant d'arriver à la cabane des chasseurs, montez sur la piste à gauche et bifurquez rapidement sur un sentier à gauche (boucle bleu). Des cairns sont présents pour aider à s'y retrouver sur la suite (n'hésitez pas à les rendre plus voyants, en y ajoutant votre pierre). La montée est raide, en haut prenez à gauche. En crête on entend à droite, les bruits de la vallée du Rhône, tandis que l'oreille gauche perçoit parfois quelques sons qui montent de la plaine de St Lager Bressac. Parfois une trouée dans les chênes offre un beau panorama. Pour redescendre on repart à gauche pour atterrir au des-

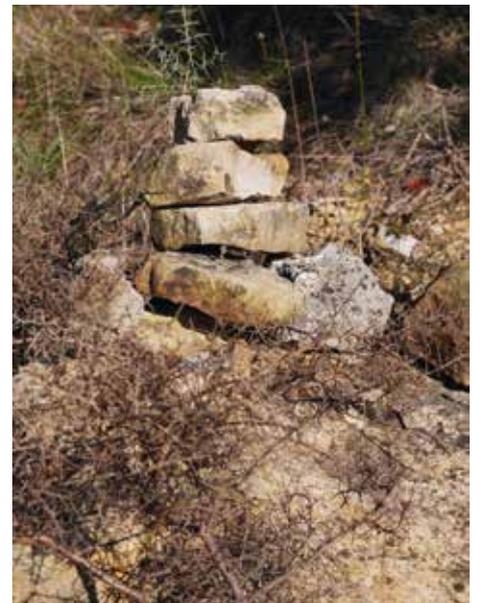
sus du quartier Lavergne qui offre un très beau point de vue sur Le Pouzin. En VTT, Jean Michel conseille d'aborder la boucle en sens inverse : partant de Lavergne, pour rejoindre la cabane des chasseurs.



Mais la manière la plus douce pour redescendre serait de continuer le sentier de crête et l'aventure jusque Baix, et de là de revenir par la voie douce... Avis aux amateurs.



Pour les pratiquants confirmés de VTT : le site internet yadugaz07.com, animé par un passionné, comporte plusieurs traces GPS dans le massif du Barrès qui sont téléchargeables. Jean Michel Ravel, ami de l'auteur du site, a participé à « l'élaboration » de ces traces.



Ces grands espaces naturels et ces sentiers ancestraux sont notre bien commun. Vous pouvez aider à leur maintien en les respectant, en participant à l'élaboration des cairns ou en amenant un petit sécateur pour couper une fois de temps à autre une branchette qui pousse.

Balades et randonnées

Observez les arbustes sur votre passage, beaucoup ont été ainsi maintenus hors du chemin par des personnes soucieuses de les préserver (promeneurs et souvent les membres de l'ACCA locale).

un vêtement coloré. Ne vous engagez pas sur un sentier si le panneau « chasse en cours » y est disposé. S'il y a du monde à la cabane, questionnez les pratiquants sur leurs intentions pour la journée. Ils connaissent bien

Les bois de Bressac sont donc aussi parcourus pour la chasse. La saison est du 8 septembre au 29 février 2020. La chasse est autorisée tous les jours hormis le mardi. Les autres jours, soyez précautionneux, mettez



les chemins et sauront vous conseiller.

